

# Plombières lès-Dijon

Revue municipale  
Mars 2023



*Station nature et de loisirs aux portes de la ville*



EGT : tout savoir  
sur la nouvelle  
tarification

18



900 plants  
pour une belle  
commune !

31



Un nouveau  
plan de gestion  
forestière

44

# Ça s'est passé à Plombières

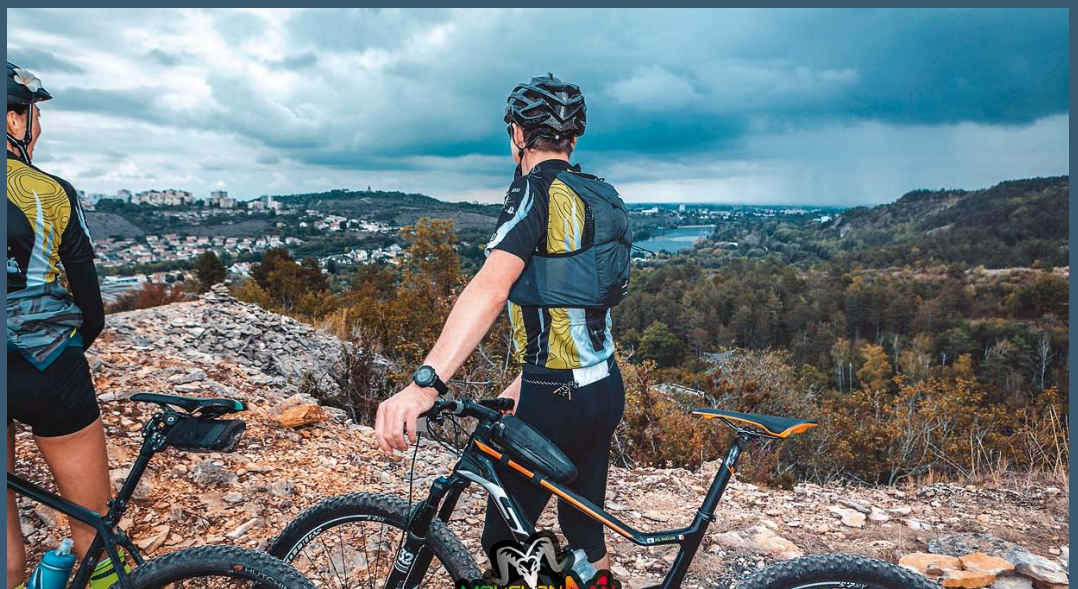
## RÉUNIONS PUBLIQUES DE PROXIMITÉ

Pour chacun des quartiers de notre commune, quatre réunions publiques ont été organisées les 18 et 31 mars, 5 et 12 mai 2022. Des moments de partage et de dialogue auxquels les concitoyens ont participé en très grand nombre.



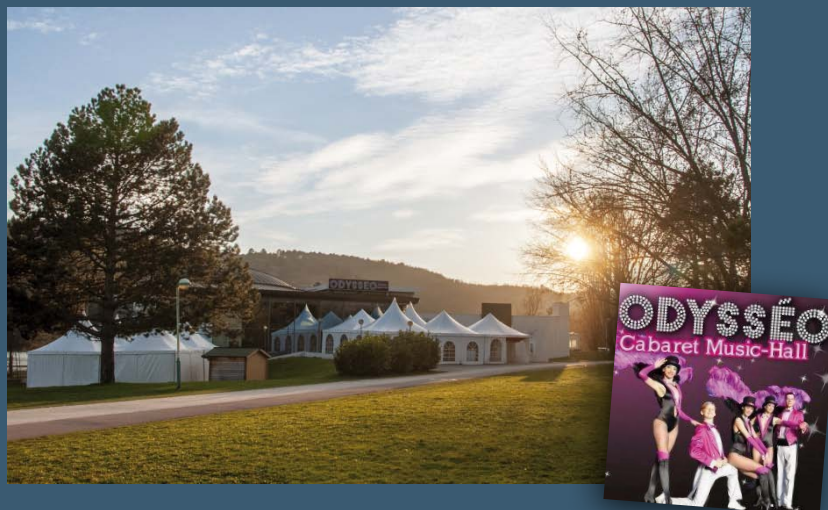
28 & 29 MAI 2022  
**36<sup>e</sup> TRIATHLON  
DE DIJON**

25 SEPTEMBRE 2022  
**LE RAID MULTISPORTS DU MOUFLONMAN 2022**



## REPAS D'AUTOMNE DE NOS SÉNIORS

Organisé par la ville de Plombières-lès-Dijon et le Centre Communal d'Action Sociale, le repas des séniors a eu lieu le dimanche 6 novembre 2022 sur notre territoire communal, sur les berges du lac Kir, au Cabaret Music-Hall Odysséo. Les 107 plombiéroises et plombiérois présents ont beaucoup apprécié le spectacle "Osée la Joséphine" tout en dégustant un excellent repas.



## 78<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DES COMPAGNIES RÉPUBLICAINES DE SÉCURITÉ

Le 16 décembre 2022, s'est déroulée à la CRS n°40 de Plombières-lès-Dijon la cérémonie organisée à l'occasion du 78<sup>e</sup> anniversaire de la création des CRS, en présence de Monsieur le Commissaire divisionnaire Michaël DIDIER, Directeur zonal des CRS EST. Pour la Commandant Laetitia VINGENT, cette cérémonie était la première manifestation officielle depuis son arrivée à la tête de la compagnie en septembre 2021.



## CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Dans le cadre d'une action de sensibilisation à la suite de l'installation du nouveau radar pédagogique rue de Velars le 16 décembre 2022, VIOLAINE et ANATOLE – portant tous deux l'écharpe du Conseil Municipal Jeunes – interpellaient poliment les automobilistes circulant sur cet axe. But de l'action : féliciter et récompenser par un petit cadeau les conducteurs roulant à la vitesse autorisée ou "réprimander" les conducteurs non respectueux du règlement local et qui, bien évidemment, avaient tous une bonne raison pour justifier ce type d'infraction... Nos deux jeunes élus se sont déclarés très satisfaits de cette expérience à renouveler.



<b>Édito</b>	page 5
<b>Administration &amp; gestion de la commune</b>	page 10
Équipe municipale, commissions, Élections législatives, Se réinventer dans la sobriété, organigramme des services	
<b>Vie sociale et vie familiale</b>	page 17
Centre Social Germaine-Tillion, seniors, animations familles et adultes, accueil collectif des enfants,	
Portrait : Henriette BENUCCI	page 28
Hommage : Daniel JEANPIERRE	page 29
<b>Aménagement du territoire, urbanisme</b>	page 30
Travaux & projets d'urbanisme	
<b>Animations, culture &amp; événements</b>	page 37
Bienvenue à la bibliothèque	
<b>Environnement</b>	page 41
Espace naturel sensible, Suricate	
<b>Vie associative et sportive</b>	page 46
Retrouver de la vitalité grâce à nos associations !	
<b>Vie quotidienne et citoyenneté</b>	page 58
Plateforme publique du bénévolat	
Tarifs des locations de salles	page 59
Expression politique	page 63



## Mairie de Plombières-lès-Dijon

Place de la Mairie  
21370 Plombières-lès-Dijon

### Allo ! Mairie

Tél. 03 80 43 52 36  
mairie@plombieres-les-dijon.fr

Directeur de publication : Monique BAYARD

Rédaction : équipe municipale  
et associations de Plombières-lès-Dijon

Coordination : Reynald BÉGIN et Fanny CLERC

Mise en page, Impression : Fuglane  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2023 / ISSN : 2777-8185



Discours prononcé lors de la cérémonie des vœux, le 7 janvier 2023.

**Mesdames,  
Messieurs,  
Chers Concitoyens,  
Chers Amis,**

Enfin !!! Quel plaisir de nous réunir pour cette première cérémonie des vœux depuis notre réélection en 2020. C'est réellement une grande joie de vous voir venus si nombreux, ce soir, témoigner une fois encore de votre attachement à notre ville et je vous en remercie du fond du cœur.

Bien sûr, deux années de COVID (et ce n'est pas terminé), la guerre en Ukraine, aux portes de l'Europe, avec tous ses risques et ses conséquences, et à présent, l'augmentation sans précédent depuis des décennies du coût de la vie bouleversent au quotidien la vie et des vies... Quand verrons-nous la fin de ce contexte d'incertitudes ? Comme vous, je n'ai pas la réponse... mais je reste optimiste ! Continuons à vivre le plus normalement possible et vivre, c'est cultiver au quotidien, entre autres valeurs, la solidarité, l'égalité, l'entraide, l'humanité, le respect, la tolérance...

Dans ce contexte si particulier, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, mes souhaits sont des vœux de belle et douce année 2023, emplies de bonheurs et d'espérance !... Également des vœux de paix et de santé pour vous et les êtres qui vous sont chers. J'ai, bien évidemment, une pensée toute particulière pour celles et ceux qui, dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou les difficultés, ne peuvent être présents ce soir parmi nous. Nous leurs souhaitons le meilleur...

La bonne gestion de notre commune depuis notre arrivée en 2014, avec la réduction régulière de notre dette tout en maintenant la stabilité des taux de fiscalité, en n'augmentant pas les impôts, nous permet malgré les importantes baisses de dotations de maintenir une ambition forte sur nos politiques publiques et un bon niveau d'investissement pour garantir l'avenir, le dynamisme et l'attractivité de Plombières-lès-Dijon.

C'est ainsi qu'après le remplacement de la passerelle du Tamiset l'an dernier, nous poursuivons la réhabilitation de la Place historique du Pasquier, projet ambitieux qui porte sur une réflexion globale intégrant un lien avec le Port du Canal, le jardin public et la rue du Château d'Eau. À ce titre, je remercie de sa présence, Monsieur Jean-Charles MOREL des Finances Publiques - Conseiller aux décideurs locaux.

Être Maire, c'est avec toute une équipe, travailler au service de notre ville, à son développement et, bien sûr, à sa qualité de vie. D'importants projets ont déjà pris forme, d'autres sont à l'étude.

## PROJETS IMMOBILIERS

### Résidence des "16 Vannes"

Le projet d'aménagement et de construction visant, d'une part, à rendre plus agréable notre entrée de ville et, d'autre part, à proposer 23 appartements répartis en 3 plots est en cours de finalisation. Les premières livraisons sont prévues dès mars prochain.

### Micro-crèche "Funny Grèche"

Nouveau service dans la commune : une micro-crèche privée a ouvert ses portes dans une partie des anciens locaux de la Poste, rue Albert-Rémy, le 23 août 2022. L'établissement propose un accueil à 12 enfants âgés de 2 mois ½ à 3 ans. Dans le même bâtiment, un plateau d'une surface de 250 m<sup>2</sup> est disponible à la location.

### Résidence “Au Fil de l’O”

Le programme immobilier réalisé par Nexity compte 33 appartements du T1 au T3 dont les premières livraisons auront lieu fin Mai 2023. Situé rue du Moulin, l'accès au bâtiment se fera par l'avenue F.-Mitterrand.

### Résidence Séniors “Les Vantelles”

La résidence Services Séniors réalisée par NEXITY est composée de 127 logements, ainsi que de divers services, dont un restaurant également ouvert aux visiteurs. La livraison est prévue au premier trimestre 2024.

### Intermarché Contact avec station service

Le Permis de Construire a été délivré le 11 février 2022. Le groupe Immo-mousquetaires a acquis les parcelles de l'Entre Deux Rives en juin 2022. Plusieurs appels d'offres ont été réalisés depuis septembre dernier qui font apparaître des surcoûts exponentiels dus au contexte général actuel. Les négociations en cours menées par Immo-mousquetaires génèrent actuellement un important retard pour le démarrage des travaux.

### Résidence “Les Jardins d’Oscara” (forme latine de l’Ouche)

Un permis de construire prévoyant la création de 34 logements (10 logements intermédiaires + un collectif de 20 logements et 4 maisons jumelées) sur le site de l'ancien Maximarché – rue de Velars – est actuellement en cours d'instruction dans les services de Dijon Métropole. Le promoteur Kaufman & Broad a présenté le projet aux riverains en décembre dernier.

### La Résidence “Âges & Vie”

Le projet de résidence pour personnes âgées dépendantes est en cours d'étude. Un accord a été conclu avec Voies Navigables de France, actuel propriétaire des parcelles. Les échanges avec Âges & Vie permettent d'entrevoir une évolution significative du dossier en 2023.

## VOIRIE

### Réhabilitation de la rue Albert-Rémy

Dijon Métropole, en partenariat avec la commune de Plombières-lès-Dijon prévoit la réalisation de la première phase en 2023 qui s'étendra du carrefour rue de Velars / avenue F.-Mitterrand jusqu'après la microcrèche. Les travaux d'enfouissement et de remplacement de l'éclairage public ont déjà été réalisés. Les travaux de voirie débiteront fin janvier par la rénovation par Odiva d'une partie des conduites d'eau potable et se poursuivront jusqu'en mai par une réfection totale, de façade à façade, des revêtements de la bande de roulement et des trottoirs avec création d'espaces végétalisés.

## TRAVAUX DIVERS

### Place du Pasquier

2023 est consacrée à la maîtrise d'œuvre qui a été choisie et confiée à l'agence JDM Paysagistes. La réunion de lancement du programme se tiendra le lundi 30 janvier prochain. La phase travaux se déroulera à partir de fin 2023 avec une livraison prévisionnelle au dernier trimestre 2024.

### Cimetière

Un nouveau colombarium sera prochainement installé dans le cimetière communal.



## Sobriété énergétique

En matière de transition écologique, nous n'avons pas attendu la crise énergétique qui nous impacte durement aujourd'hui pour engager de nombreux travaux dans nos équipements. Ainsi, en vue de réduire la consommation électrique des points lumineux, après la reprise de l'éclairage des terrains de Tennis puis des terrains de Football, en 2022, est prévu cette année le remplacement de l'éclairage du terrain de Pétanque dans le jardin public et l'installation de systèmes de détection et de régulation dans les bâtiments publics. Dans le cadre du plan pluriannuel établi sur la durée du mandat, le programme d'illuminations LED pour les fêtes de fin d'année se poursuivra.

Des tranches de travaux supplémentaires en matière de fleurissement en pleine terre, moins gourmand en eau, seront également programmées.



## VIE SOCIALE – VIE FAMILIALE

### Organisation du temps scolaire

À la demande d'un certain nombre de parents et d'enseignants des écoles maternelle et élémentaire, un projet de changement de rythme scolaire applicable lors de la prochaine rentrée scolaire 2023/2024 est actuellement soumis à l'étude de la DASEN.

## VIE QUOTIDIENNE – VIE CITOYENNE

### Vidéo-protection

Trois caméras supplémentaires seront installées au bas des Vaux Bruns, au niveau du parking de covoiturage.

### Radar pédagogique

À la suite des travaux d'aménagement visant à réduire la vitesse rue de Velars et dans le cadre d'une démarche de prévention et de sensibilisation, un radar pédagogique a également été positionné sur cette portion de voie.

## VIE CULTURELLE, ÉVÉNEMENTIEL, ATTRACTIVITÉ

Le monde associatif, très présent et très dynamique dans notre commune, subit les conséquences de la pandémie. Il a, néanmoins, proposé tout au long de l'année diverses manifestations de qualité. Confirmant son attachement au milieu associatif, la Municipalité leur a, cette année encore, apporté son soutien tant au plan financier que logistique avec l'aide du personnel municipal.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET VIE DES SERVICES DE LA MAIRIE

En 2023, en concertation avec les services de Dijon Métropole, la commune développera une plateforme "e-démarches". Ce nouveau service donnera la possibilité aux concitoyens de mener leurs démarches administratives sous forme dématérialisée : demandes d'aides, demandes d'occupation du domaine public, réservations de salles municipales, demandes de duplicatas de livrets de famille, etc.

Bien évidemment, il ne s'agit là que d'une liste partielle. Vous avez pu découvrir les événements ou les principales actions qui ont marqué notre commune tout au long de l'année, lors des réunions de proximité, en consultant le site internet de la Mairie, *ClickFinger* ou les panneaux d'affichages. Vous disposerez d'informations plus complètes dans notre revue municipale annuelle.

Tout n'est pas parfait, nous en sommes bien conscients. Tout ne se passe pas exactement comme prévu, ni au rythme où nous le souhaiterions. Alors, nous nous adaptons. Mais, malgré les nombreux écueils, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour maintenir le même niveau de qualité de service pour tous.

## REMERCIEMENTS

À présent, je souhaite adresser mes chaleureux remerciements aux représentants des différentes administrations de l'État et à tous les fonctionnaires qui oeuvrent pour le service public. Merci à la Police nationale, à la Gendarmerie, aux services de la Préfecture, des Finances publiques, de l'Éducation nationale. Merci également aux services du Conseil Régional et du Conseil Départemental, aux services de l'Office National des Forêts et au Service Départemental d'Incendie et de Secours. Merci aux services de Dijon Métropole et du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale pour leur appui permanent dans la gestion quotidienne de la collectivité.

Mes remerciements et mes vœux s'adressent également aux entreprises, aux commerçants, artisans, entrepreneurs, professions médicales ou paramédicales, libérales, installés sur notre territoire communal.

Je veux aussi saluer l'engagement sans compter de nos associations et de tous les bénévoles. Qu'elles soient culturelles, éducatives, sportives, sociales ou de loisirs, elles concourent toutes à favoriser ce vivre-ensemble indispensable qui nous fait parfois défaut...

Et je souhaite remercier tout spécialement Madame Muriel MARTYN, Présidente, ainsi que l'ensemble des membres du Club des Cheveux Blancs pour leur dynamisme, leur savoir-faire artistique, leurs chants, leurs décorations de Noël et d'autres événements ainsi que pour leur engagement permanent, si important dans la vie de notre commune.

Ce sont également, pour la plupart, des membres du Club des Cheveux Blancs grâce auxquels l'épicerie temporaire de proximité continue à fonctionner chaque jour depuis octobre 2019 permettant à une clientèle fidèle de faire face à ses besoins de première nécessité, particulièrement en ces périodes si complexes : bravo à Muriel, Odile, Michèle, Jacqueline, Danièle, Jeannine, Marthe, Myriam, Sylvie, Évelyne et Michel !

Je n'oublie pas les concitoyens qui se sont mobilisés avec les élus du groupe majoritaire pour occuper les 96 créneaux horaires lors des élections présidentielle et législatives de 2022. Grâce à vous toutes et tous, tout s'est déroulé dans d'excellentes conditions et je vous en remercie sincèrement.

Mes remerciements s'adressent aussi aux membres du Conseil Municipal Jeunes ainsi qu'à mes collègues élus avec lesquels, j'ai la chance de mener à bien notre programme de campagne. Leur implication dans leur fonction et leur dévouement au service des Plombiérois en privilégiant toujours l'intérêt général sont à souligner particulièrement. Je les remercie vivement et sincèrement pour leur soutien, leur dignité, leur probité et, surtout, la confiance qu'ils m'accordent.

Je remercie Monsieur Luc JEANDON, Directeur Général des Services, pour son courage et son implication totale dans le cadre de ses nombreuses missions. Gérer une administration, des agents, de l'humain et des émotions n'est pas facile... Merci à vous pour ce que vous faites pour l'équipe et pour moi. Merci de trouver bon nombre de solutions pour permettre à la Collectivité de mener à bien son projet de campagne. Merci, tout simplement, pour vos compétences et vos qualités.

Sans les nommer individuellement, je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal pour son remarquable investissement au quotidien dans les adaptations nombreuses et nécessaires en cette période si particulière, sa motivation, son sens des responsabilités, son dévouement au service des Plombiéroises et des Plombiérois dans notre belle commune, « *Station nature et de loisirs aux portes de la ville* ».







Merci à Michel ZANARDI et Jean-Louis MAYET, nos clairons aux cérémonies officielles ainsi qu'à Élisabeth (E & M invitent chaque fin d'année en Mairie le Père et la Mère Noël) ainsi qu'à nos porte-drapeaux, Monsieur Marcel REMONDINI et Franck MONOT, récemment dans la fonction, en souvenir de son père James MONOT.

Sans oublier, toutes celles et ceux qui se sont investis pour préparer cette belle soirée : Marie-Christine, Adjointe déléguée à la Vie culturelle et à l'Événementiel avec Jean-Louis, Conseiller municipal... Marie-Christine GUILLEMOT, Présidente, et les membres de l'association Eika Ikebana pour la décoration florale de la salle. Nous les applaudissons très fort !



Monsieur Robert MONTAGNE reçoit la Médaille d'Honneur de la Ville de Plombières.

## HOMMAGE

Et, enfin, je vais terminer par un hommage spécial à un concitoyen qui a assuré durant 28 années dans notre commune la présidence de l'Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ! Il s'agit de notre ami, Monsieur **Robert MONTAGNE**, auquel je demande de bien vouloir me rejoindre.

Robert, vous êtes né le 23 avril 1937 à Lyon et Plombiérais depuis plus de 60 ans. En 1957, vous incorporez les parachutistes à Bayonne où vous faites vos classes. Un an plus tard, en 1958, vous partez en Algérie rejoindre la 60<sup>e</sup> compagnie de transmission aéroportée où vous avez été breveté parachutiste sur la base de Blida. Vous avez participé à plusieurs opérations en Grande Kabylie ("Flavien", "Brumaire", "Couronne 1 et 2"...). Des opérations très dures... Au cours de l'opération "Brumaire", durant l'été 1958, vous êtes partis à quinze pour ne revenir au cantonnement qu'à sept ! Un souvenir qui vous a fortement marqué et est encore douloureux aujourd'hui. C'est pour toutes ces raisons et à la suite du décès d'Alphonse PORTÉ, votre prédécesseur à la présidence de l'association, que vous avez repris le flambeau en 1993 pour ne le lâcher qu'au 31 décembre 2021.

Mon cher Robert, je vous remercie chaleureusement pour les belles et dignes commémorations patriotiques que vous avez organisées durant toutes ces années, particulièrement depuis notre arrivée à la tête de la commune en 2014. Merci pour votre action et votre attachement à transmettre l'histoire locale et perpétuer le devoir de mémoire. À ce titre, c'est avec respect et très grand plaisir que je vous remets, au nom du Conseil Municipal, cette Médaille d'Honneur de la Ville de Plombières-lès-Dijon.



Je ne saurais conclure mon propos, comme chaque année, sans livrer à votre réflexion une citation d'une femme politique hors norme dont les combats sont toujours d'actualité, Simone WEIL :

*« La politique m'apparaît  
comme une sinistre rigolade ».*

À l'exemple de cette personnalité exceptionnelle, continuons d'agir et défendons nos convictions dignement, courageusement et avec droiture pour toujours mieux vivre dans notre si belle commune. Je vous remercie de votre attention et vous invite, à présent, à vous lever pour chanter ensemble notre hymne national.

Votre Maire,  
**Monique BAYARD**

# Votre équipe municipale

## Le Maire et ses Adjointes



**Monique BAYARD**  
Maire



**Dominique SARTOR**  
1<sup>er</sup> Adjoint, délégué  
à l'aménagement  
du territoire, à l'urbanisme  
et aux travaux



**Muriel MARTYN**  
2<sup>e</sup> Adjointe, déléguée  
à la vie sociale,  
à la vie familiale,  
à la santé et à la solidarité



**Reynald BEGIN**  
3<sup>e</sup> Adjoint, délégué  
à l'environnement et  
au développement  
durable



**Marie-Christine  
GUILLEMINOT**  
4<sup>e</sup> Adjointe, déléguée  
aux animations culturelles  
et à l'événementiel



**Marcel LAMPIN**  
5<sup>e</sup> Adjoint, délégué à la vie  
associative et sportive,  
à la vie quotidienne  
et à la citoyenneté

# Vos conseillers municipaux

## LISTE "PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON, UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR UN VILLAGE SOLIDAIRE"



Marthe  
BOIVIN



Jean-Philippe  
MILLOT



Didier  
BULGHERONI



Anine  
PAGLIARULO



Clémentine  
AZIZYAN



Anthony  
PITOIS



Sylvie  
MONOT



Jean-Louis  
MAYET



Aurélie  
VADOT



Olivier  
PERNET



Sandrine  
MEUX



Louis  
GOMES

## LISTE "PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON, NOTRE VILLAGE EN COMMUN"



Céline  
MAGLICA



Vincent  
NAUDION



Myriam  
HEYDEL



Gérald  
MOREAU



Charlotte  
BONGE



# Les Commissions

**Présidente :** Monique Bayard

## Aménagement du territoire, Urbanisme et Travaux

### VICE-PRÉSIDENT

Dominique SARTOR

### COMMISSAIRES

Clémentine AZIZYAN  
Louis GOMES  
Anthony PITOIS  
Didier BULGHERONI  
Marthe BOIVIN  
Céline MAGLICA

## Vie Sociale, Familiale, Santé et Solidarité

### VICE-PRÉSIDENTE

Muriel MARTYN

### COMMISSAIRES

Sylvie MONOT  
Jean-Philippe MILLOT  
Anine PAGLIARULO  
Charlotte BONGE

## Environnement et Développement durable

### VICE-PRÉSIDENT

Reynald BEGIN

### COMMISSAIRES

Clémentine AZIZYAN  
Jean-Louis MAYET  
Jean-Philippe MILLOT  
Myriam HEYDEL

## Animations culturelles, Événementiel

### VICE-PRÉSIDENTE

Marie-Christine GUILLEMINOT

### COMMISSAIRES

Anine PAGLIARULO  
Marcel LAMPIN  
Jean-Louis MAYET  
Sandrine MEUX  
Vincent NAUDION

## Vie Associative et Sportive, Vie Quotidienne et Citoyenneté

### VICE-PRÉSIDENT

Marcel LAMPIN

### COMMISSAIRES

Sylvie MONOT  
Marie-Christine GUILLEMINOT  
Louis GOMES  
Sandrine MEUX  
Gérald MOREAU

## Commission communale d'appels d'offres

### PRÉSIDENTE

Mme le Maire Monique BAYARD  
ou son représentant.

### TITULAIRES

Dominique SARTOR  
Didier BULGHERONI  
Myriam HEYDEL

### SUPPLÉANTS :

Marthe BOIVIN  
Reynald BEGIN  
Céline MAGLICA

## Délégués de la commune de Plombières-les-Dijon au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Mme le Maire Monique BAYARD  
Muriel MARTYN Bernard AUBRY  
Sandrine MEUX Geneviève COLLIN  
Sylvie MONOT Odile DELMAS  
Charlotte BONGE Pierre Olivier VARIOT

## Délégués de la commune aux conseils des écoles maternelle et élémentaire

### POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

Anthony PITOIS et Jean-Louis MAYET

### POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Jean Philippe MILLOT et Sylvie MONOT

## Délégués de la commune au sein des instances de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) Quetigny / Plombières-les-Dijon

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Titulaire : Muriel MARTYN  
Suppléant : Marthe BOIVIN

### LE CONSEIL INTÉRIEUR

Titulaire : Anne PAGLIARULO  
Suppléant : Didier BULGHERONI

### LE CONSEIL HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Titulaire : Jean-Louis MAYET  
Suppléant : Sylvie MONOT

### LE CONSEIL DE L'ATELIER

Titulaire : Marcel LAMPIN  
Suppléant : Marie-Christine GUILLEMINOT



#### CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Conseillère métropolitaine :  
Monique BAYARD  
Suppléant : Dominique SARTOR

#### COMMISSIONS MÉTROPOLITAINES

- Développement économique, attractivité & solidarités :  
Monique BAYARD
- Administration générale & Finances :  
Monique BAYARD
- Voirie : Monique BAYARD
- Écologie urbaine et services d'intérêt collectif : Dominique SARTOR
- Déplacements, mobilité et espace public : Dominique SARTOR
- Politique de la Ville, habitat et urbanisme : Clémentine AZIZYAN

#### REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Titulaire : Monique BAYARD  
Suppléant : Dominique SARTOR

### Représentation de Dijon Métropole au sein d'organismes extérieurs

#### SYNDICAT MIXTE TILLE-VOUGE-OUICHE

Titulaire : Monique BAYARD

#### SYNDICAT MIXTE DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU DIJONNAIS (SCOT)

Suppléante : Monique BAYARD

#### SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUICHE (SBO)

Suppléante : Monique BAYARD

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022

Les 12 et 19 juin 2022, ont eu lieu les élections législatives pour élire, dans le cadre de circonscriptions, les 577 Députés qui siègent à l'Assemblée Nationale. La Côte-d'Or comptant 5 circonscriptions législatives, **Didier MARTIN** (Député sortant) a ainsi été réélu avec 58.03% des votes exprimés au 2<sup>e</sup> tour du suffrage universel direct, Député de la 1<sup>ère</sup> circonscription pour cinq ans.

Née le 17 juin 1789, L'Assemblée Nationale forme avec le Sénat le pouvoir législatif en charge de la rédaction et de l'adoption des lois, mais aussi du contrôle de l'exécutif (à sa tête, le Président de la République) qui met en œuvre les lois et conduit la politique nationale, avec notamment la possibilité de recourir à la motion de censure.

À cet effet, Didier MARTIN est membre de la Commission des Affaires Sociales dont les domaines de compétence sont : l'emploi et relations du travail, la formation professionnelle, la santé et la solidarité, les personnes âgées, les personnes handicapées, la famille, la protection sociale, les lois de financement de la sécurité sociale et contrôle de leur application, l'insertion et l'égalité des chances.



### Nature du mandat représentatif

Les Députés représentent la Nation tout entière et non leurs électeurs.

Les élus sont en contact avec leurs concitoyens. Ils tiennent des permanences, organisent des réunions publiques, répondent à de multiples sollicitations, font remonter les préoccupations de leurs électeurs vers les circuits de décision nationaux...

Pour autant, investis d'un mandat national, les Députés ne sont pas les porte-parole de leurs électeurs : ils se déterminent par rapport à leur vision de l'intérêt général.



Luc JEANDON  
Directeur Général  
des Services

# Se réinventer dans la sobriété

**Transformation numérique, transition écologique, évolutions organisationnelles, émergence de la donnée... De grandes mutations sont à l'œuvre dans les territoires. Par ailleurs, au cours des dernières années les collectivités territoriales ont continué leur effort d'innovation, la crise sanitaire ayant demandé un effort d'adaptation face à un contexte dégradé, afin de pouvoir assurer la continuité du service public.**

Néanmoins, face à ces défis, les usagers, les agents et les élus conservent les mêmes centres d'intérêt, bien qu'ils ne leur attribuent pas toujours la même priorité, à savoir : répondre aux enjeux de la transition écologique du territoire, faciliter le quotidien des usagers, accompagner la baisse des dépenses publiques, améliorer le fonctionnement de la collectivité et la qualité des services publics.

Depuis quelques temps, une nouvelle notion a fait son apparition dans le vocabulaire des politiques publiques : la sobriété. Elle bouscule la vision traditionnelle du rôle des collectivités mais sait aussi séduire, car elle allie réduction des coûts, bon sens et réponse à l'urgence écologique.

Alors que la crise énergétique sévit, les collectivités territoriales finissent de calculer les surcoûts liés à l'explosion des prix de l'énergie. Une perspective qui va affecter tous les secteurs, comme les citoyens, et qui a conduit le gouvernement à sonner le tocsin en

juin dernier, en lançant la préparation d'un grand plan de sobriété énergétique avec comme priorité de passer l'hiver sans trop alourdir les factures de gaz et d'électricité.

Cependant, la facture énergie va exploser en 2023, impactant ainsi durement les finances locales et le maintien de services essentiels à la population. La sobriété énergétique devient donc indispensable pour limiter cette hausse des factures, d'autant plus que les prix de l'énergie devraient rester élevés pendant plusieurs années.

La Ville de Plombières-lès-Dijon, comme de nombreuses collectivités locales, n'a pas attendu la présentation de ce plan pour se mettre en ordre de marche. Pour limiter les frais à court terme, différentes actions ont été engagées, concernant les services publics de proximité mais aussi sa propre administration : installation de systèmes de détection et de régulation, report du début de la saison de chauffe, réduction de la durée quotidienne de chauffage, interdiction de l'usage de convecteurs électriques...

À plus long terme, la commune s'attachera à identifier les bâtiments les plus énergivores de son parc immobilier, à comparer leurs consommations avec les moyennes nationales, à identifier les actions les plus efficaces économiquement et écologiquement à engager, à estimer les coûts et les financements mobilisables en vue des travaux à réaliser pour chacun d'eux. Si la sobriété apparaît comme un objectif louable, elle impose de faire des choix avec discernement.

Dans un contexte souvent difficile, les services municipaux ont su mener à bien en 2022 l'ensemble des projets portés par la municipalité : reprise de la passerelle du Tamiset, réfection des éclairages des tennis et du terrain de football, poursuite des plans pluriannuels de rénovation de l'éclairage public, d'amélioration du fleurissement et d'illumination de fin d'année... Je tiens à remercier les agents qui, par leur investissement, leur implication et leur dévouement, ont participé à la réalisation de cet ambitieux programme au bénéfice de tous les Plombiérais.

Fort de ce bilan, l'année 2023 permettra de lancer ou de conduire différents projets structurants, d'équipement, d'amélioration ou d'entretien, tels que l'aménagement de la place du Pasquier, le remplacement de l'éclairage du terrain de pétanque, l'installation d'un nouveau colombarium, le développement d'une plateforme e-démarches, la reprise de segments de voirie dans les chemins ruraux, la réhabilitation d'une partie de rue Albert-Rémy en concertation avec les services de Dijon Métropole...

Par une mobilisation quotidienne de tous ses agents, les services municipaux s'attacheront de rendre aux plombiérais un service public de qualité, de servir les citoyens et les élus qui les représentent dans le respect de ce que doit être l'intérêt général.

# Organigramme des Services



## Directeur Général des Services

Luc JEANDON

## Centre Communal d'Action Sociale

Carole VERVANDIER  
Christelle PUISAIS

## Pôle Administratif

Carole VERVANDIER

## Pôle Tranquillité publique, Prévention et Réglementation

Espaces Ruraux :  
Sandrine CUNIS

Espaces urbains :  
Florent CATHERINE

## Centre Social

Dorine JAMBU

### ACCUEIL ET SECRÉTARIAT

Dominique COSTE

### SERVICE SOCIAL

Christelle PUISAIS

### SERVICE ANIMATIONS COLLECTIVES / FAMILLES

Christelle PUISAIS  
Muriel AGOSTINI

### DISPOSITIF C.L.A.S.

Christelle PUISAIS

### SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Dominique COSTE

### SERVICE PETITE ENFANCE (R.P.E)

Valérie NICOLAS

### SERVICE ENFANCE (3 -11 ANS)

Céline DUPAS

#### • TEMPS SCOLAIRE

Christelle FOUCAULT  
Harsha LIABEUF

#### • TEMPS PÉRI & EXTRA SCOLAIRES / RESTAURATION

Muriel AGOSTINI  
Christelle FOUCAULT  
Laurence MAILLOT  
Murielle AUBERT  
2 agents contractuels à temps partiel

## Pôle Technique, Étude et Logistique

Arnaud ROUILLER

### SECRÉTARIAT

Hind IDLHAJ

### NAVETTE URBANISME

Annick MONTAGNE  
Andréa SCHMIDT

### GENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Sébastien MAILLOT

### CELLULES TRAVAUX - ESPACES VERTS - FESTIVITÉS

Frédéric GUYON  
Christophe MAILLOT

### CELLULE PROPRETÉ

Murielle AUBERT  
Corinne BREDIN  
Céline CHARLOT

## Pôle Vie Locale et Familiale

Christelle PUISAIS

### SECTEUR SÉNIORS

Christelle PUISAIS

### SECTEUR ADULTES

Christelle PUISAIS

### SECTEUR COMMUNICATION

Christelle PUISAIS

### AFFAIRES GÉNÉRALES

Andréa SCHMIDT

### BUREAU ACCUEIL / SECRÉTARIAT

Ana REIS

### BUREAU ÉTAT CIVIL

Annick MONTAGNE

### BUREAU VIE INSTITUTIONNELLE

Carole VERVANDIER  
Andréa SCHMIDT

### BUREAU RESSOURCES HUMAINES

Carole VERVANDIER  
Andréa SCHMIDT

### BUREAU FINANCES ET RELATIONS CONTRACTUELLES

Carole VERVANDIER  
Andréa SCHMIDT

### BUREAU MOYENS GÉNÉRAUX ET COMMUNICATION

Fanny CLERC

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Hind IDLHAJ

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Hind IDLHAJ

# Bienvenue !

## Dans le courant de l'année 2022, de nouveaux agents ont rejoint les équipes municipales.

Mesdames **Fanny CLERC** et **Ana REIS** ont respectivement remplacé, au sein du Pôle Administratif, Mesdames Sylvie BONNEAU et Virginie SEGUIN à la suite de leur départ des services dans le cadre de mutations professionnelles. Si ces 2 agents sont appelés à faire preuve d'une certaine polyvalence pour mener à bien les diverses activités qui leur sont confiées quotidiennement au sein du Pôle administratif de

la collectivité, chacune est également affectée à la conduite de missions principales plus spécifiques, à savoir : Madame Fanny CLERC la Comptabilité et l'Urbanisme, Madame Ana REIS l'Accueil et le Secrétariat.

Monsieur **Arnaud ROULLER** a été nommé Responsable du pôle "Technique, Étude et Logistique", en remplacement de Monsieur Jean-Claude ZUTTON, ce dernier ayant fait valoir ses droits à la retraite.



## HORAIRES DES SERVICES PUBLICS DE PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Hôtel de Ville</b> (place de la Mairie, tél. 03 80 43 52 36)					
14h à 17h30	14h à 17h30	9h à 12h30	9h à 12h30 14h à 17h30	9h à 12h30	X
<b>Bibliothèque</b> (rue du Moulin), <b>complexe sportif Maurice-Dubois</b>					
16h à 17h	X	15h à 17h	X	X	10h à 11h30
<b>Agence Postale Communale</b> (place de la Mairie, accès par la cour de la Mairie)					
9h à 12h	9h à 12h	14h à 17h	X	14h à 17h	9h à 12h
<b>Espace Germaine Tillion</b> (3 rue du Château d'eau, tél. 03 80 41 54 46)					
8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	X

\* vacances scolaires



## VIE SOCIALE VIE FAMILIALE



Muriel  
MARTYN

# SOCIAL

Cette année 2022 est marquée par une importante évolution du mode de calcul des prestations assurées au sein du centre social (applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023). Évolution que nous devons adopter si nous souhaitons continuer à bénéficier du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et qui prend désormais en compte toutes les ressources des familles.

Certaines conditions définies par la CAF, comme le taux d'effort, l'absence d'effet de seuil au sein d'un même QF CAF, la définition obligatoire d'un QF CAF plancher, etc., sont autant de données qu'il a été nécessaire d'intégrer dans la nouvelle tarification périscolaire et extrascolaire.

Parallèlement à cette modification tarifaire, nous avons constaté un changement de mode de vie des familles. La pandémie, le coût de la vie, la vie familiale retrouvée lors des confinements, le télétravail ont conduit les familles à revoir les priorités de la vie quotidienne et à modifier le taux de fréquentation du centre social pour chaque temps d'accueil.

Le centre social est bien sûr en première ligne, impacté par ces fluctuations et confronté à une gestion du personnel plus difficile. Que ce soit au niveau administratif ou purement "contact avec les enfants", cette année encore le personnel de l'espace Germaine-Tillion a su mettre en avant son savoir-faire, sa patience et son courage afin de franchir les obstacles qui apparaissent immanquablement en période de grands bouleversements.

## CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

En novembre 2021, Anatole, Andréa, Clara, Clémentine, Eugénie, Jazz, Louanne, Lorena et Violaine ont pris le chemin exigeant des élus du CMJ.

Chemin exigeant parce qu'ils ont construit les bases de ce groupe, déterminé le rôle de chacun et décidé de leur choix d'action.

Ce début de mandat, quelque peu fastidieux, était indispensable. La jeunesse de certains élus n'a pas donné assez de patience pour continuer le chemin... Et puis, le moment d'agir est venu !

Tout d'abord, leur présence à chaque commémoration est importante et leur participation aux journées de la maladie de Lyme.

Le Conseil municipal jeunes, sensibilisé par la sécurité sur la route, souhaitait l'installation d'un radar pédagogique. Budgété par la commune, c'est dans la bonne humeur qu'il a été inauguré le 17 décembre, rue de Velars, en compagnie des enfants.

Maintenant, leur action est tournée vers l'élaboration de la fresque sur le mur de l'école maternelle. Un projet de longue haleine qui verra le jour, nous l'espérons, courant 2023.

Bravo les enfants, nous sommes très heureux de vous accompagner dans vos projets !



# CENTRE SOCIAL & CULTUREL ESPACE GERMAINE-TILLION

Une structure de proximité pour les habitants

L'Espace Germaine-Tillion est un équipement de proximité qui veille à l'accueil des personnes et à la mixité sociale, avec une attention particulière portée aux familles et aux publics fragilisés. Il favorise également l'initiative des habitants et leur implication dans les dynamiques de développement social et des actions collectives. Il est un lieu de promotion de valeurs, comme la solidarité, le respect, la dignité humaine, la démocratie et les principes tels que la mixité, la laïcité et la participation.

## Nouvelle tarification

### MODE DE CALCUL

Tarifs des prestations =  
Quotient Familial CAF  
x Taux d'effort

Une nouvelle tarification des activités municipales d'accueils périscolaire et extrascolaire est applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Elle repose sur le principe du **taux d'effort**.

Ainsi, un tarif spécifique, qui lui est propre, est appliqué à chaque famille au regard de son quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales. Ce principe garantit aux familles de bénéficier d'une tarification correspondant au mieux à leurs revenus, soit l'intégralité de leurs ressources (allocations comprises).

## ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MATIN ET/OU DU SOIR

Pour répondre au mieux aux besoins des familles, une tarification à la plage horaire, et non plus au forfait, est mise en œuvre pour chaque temps d'accueil périscolaire du matin et du soir, soit une heure le matin et deux heures le soir. Quel que soit le temps passé à l'accueil périscolaire, le tarif sera le même.

Temps d'accueil	Taux d'effort	Plancher tarifaire si QF inférieur ou égal à 500	Plafond tarifaire si QF supérieur à 500
Plage du matin	0,130 %	0,65 €	1,80 €
Plage du soir	0,260 %	1,30 €	3,60 €

Pour les familles ne résidant pas sur la commune, les tarifs ci-dessus sont majorés de 15 %.

**Concernant les NAP** (Nouvelles Activités Périscolaires), un tarif unique est appliqué : **0,50 € pour les Plombiérais** et 0,60 € pour les autres.

### QUELQUES EXEMPLES POUR MIEUX COMPRENDRE

#### Calculer le coût d'une présence sur l'accueil périscolaire du matin

Votre quotient familial (QF) est de 343. Vous habitez Plombières-lès-Dijon.

$343 \times 0,130\% = 0,45 \text{ €}$  (résultat inférieur au plancher tarifaire). Votre tarif est donc de 0,65 € la présence (prix plancher).

#### Calculer le coût d'une présence sur l'accueil périscolaire du soir

Votre QF est de 1292. Vous habitez Plombières-lès-Dijon.

$1292 \times 0,260\% = 3,36 \text{ €}$   
Votre tarif est donc de 3,36 € la présence.

#### Calculer le coût d'une présence sur l'accueil périscolaire du matin

Votre quotient est de 950. Vous n'habitez pas à Plombières-lès-Dijon, une majoration de 15 % sera appliquée.

$950 \times 0,130\% = 1,24 \text{ €} \times 15\% = 1,43 \text{ €}$  la présence.



# Nettoyage écocitoyen

**Le 7 mai 2022, 80 kilos d'ordures ménagères, de déchets à recycler et de verres, plus quelques objets encombrants ont été ramassés par les 68 participants.**

Pour la 14<sup>e</sup> année consécutive, et après 2 ans sans pouvoir le mettre en place, l'Espace Germaine-Tillion a organisé Le 7 mai dernier, un nettoyage écocitoyen sur la commune de Plombières-lès-Dijon.

Beaucoup de Plombiérois ont répondu présents et notamment de nombreuses familles avec une vingtaine

d'enfants prenant leur mission du jour à cœur. Quelques membres de l'association Plombiéroise la G.V.O. étaient également présents, accompagnés de l'association environnementale Team river et le collectif Trash Busters.

Jenny et Mathias des Ambassadeurs du Tri ont animé cette matinée écocitoyenne notamment en donnant des

informations et des conseils sur le tri et les déchets, en répondant aux différentes questions des participants et en mettant à disposition des jeux pour les enfants et les adultes.

Cette matinée s'est terminée autour d'un petit apéritif convivial. **Un grand merci à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine !**

## RESTAURATION SCOLAIRE

Taux d'effort	Plancher tarifaire QF < ou = 500	Plafond tarifaire QF > à 500
0,633 %	3,16 €	7,40 €

Pour les familles ne résidant pas sur la commune, les tarifs ci-contre sont majorés de 15 %.

### QUELQUES EXEMPLES POUR MIEUX COMPRENDRE

#### Exemple 1

votre quotient familial (QF) est de 1505. Vous habitez Plombières-lès-Dijon.

$1505 \times 0,633 \% = 9,53 \text{ €}$  (résultat supérieur au plafond tarifaire). Votre tarif est donc de 7.40 € le repas (Prix plafonné).

#### Exemple 2

Votre QF est de 720. Vous habitez Plombières-lès-Dijon.

$720 \times 0,633 \% = 4,56 \text{ €}$   
Votre tarif est donc de 4.56 € le repas.

#### Exemple 3

Votre quotient est de 428. Vous n'habitez pas à Plombières-lès-Dijon, une majoration de 15 % sera appliquée.

$428 \times 0,633 \% = 2,71 \text{ €}$  (résultat inférieur au prix plancher). Votre tarif est donc :  $3,16 \text{ €} \times 15\% = 3,63 \text{ €}$  le repas

## ACCUEILS DE LOISIRS EXTRASCOLAIRES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

Modes d'accueil	QF	Taux d'effort	Tarif 2022
Journée complète avec repas (extrascolaire)	Inférieur ou = 750	0,633 %	3,16 € (tarif plancher)
	Supérieur à 750	1,150 %	17,25 € (tarif plafond)
½ journée avec repas (dont les mercredis)	Inférieur ou = 750	0,316 %	1,58 € (tarif plancher)
	Supérieur à 750	0,575 %	8,62 € (tarif plafond)

Pour les familles ne résidant pas sur la commune, les tarifs ci-dessus sont majorés de 15 %.

### QUELQUES EXEMPLES POUR MIEUX COMPRENDRE

#### Calculer le coût d'une journée complète à l'accueil de loisirs avec repas

Votre quotient familial (QF) est de 2240. Vous habitez Plombières-lès-Dijon.

$2240 \times 1,150 \% = 25,76 \text{ €}$  (résultat supérieur au plafond tarifaire)

Votre tarif est donc de 17,25€ (prix plafond) pour une journée à l'accueil de loisirs avec repas

#### Calculer le coût d'une demi-journée d'accueil de loisirs avec repas

Votre QF est de 750. Vous habitez Plombières-lès-Dijon.

$750 \times 0,316 \% = 2,37 \text{ €}$

Votre tarif est donc de 2,37 € pour une demi-journée à l'accueil de loisirs avec repas.

#### Calculer le coût d'une demi-journée d'accueil de loisirs avec repas

Votre quotient est de 1030. Vous n'habitez pas à Plombières-lès-Dijon, une majoration de 15 % sera appliquée.

$1030 \times 0,575 \% = 5,92 \text{ €}$

Votre tarif est donc :  $5,92 \times 15\% = 6,81 \text{ €}$  pour une demi-journée à l'accueil de loisirs avec repas.

# Animations familles



Tout au long de l'année 2022, l'Espace Germaine-Tillion a proposé aux familles du territoire de se retrouver autour d'activités et d'ateliers divers et variés, des sorties familles afin de partager un moment convivial et ludique. Ces activités sont ouvertes aux parents accompagnés de leurs enfants, mais également aux grands parents. Des temps spécialement dédiés aux parents ont pu également leur être proposés sur des thèmes autour de la parentalité.

## Soirées d'échanges entre parents

L'Espace Germaine-Tillion organise régulièrement des soirées d'informations et d'échanges autour de la parentalité. C'est un espace ouvert à tous les parents, dans lequel ils peuvent exprimer librement, dans le respect de la parole de l'autre et en toute confidentialité, les questions qu'ils se posent en tant que parents.

Ces temps d'échanges s'adressent à tous les parents, en difficulté ou non, avec une thématique où chacun est porteur de compétences, de connaissances et est une ressource pour le groupe. Vous vous interrogez sur votre relation avec votre enfant ? Vous n'êtes sans doute pas le/la seul-e à vous questionner. Il n'y a pas de "bons" ou de "mauvais" parents.

Depuis quelques années, l'Espace Germaine-Tillion fait appel à l'association "Médiation en 3D" pour animer ces temps d'échanges.



En 2022, deux soirées d'information et d'échanges ont été proposées. L'une en février 2022 sur le thème "Apprivoiser les écrans en famille", l'autre en mai sur le thème "Parents, mais pas que ! Ou comment trouver un équilibre entre travail, famille et vie personnelle".

## Ateliers Parents (ou Grands-Parents) / Enfants

Afin de soutenir la parentalité et de donner la possibilité aux parents de partager un moment privilégié autour d'activités diversifiées et de jeux, avec leur(s) enfant(s), l'Espace Germaine-Tillion propose, 2 fois par mois, des mercredis récréatifs et des activités pendant les vacances scolaires.

Découvertes, convivialité, bonne humeur et bienveillance sont toujours au rendez-vous. Petits et Grands partagent un moment privilégié autour du jeu, dans une ambiance agréable joyeuse, complice et détendue.

## Sorties familiales

L'Espace Germaine-Tillion propose entre 2 et 4 sorties familiales par an. En 2022, 2 sorties ont été proposées en mai et juillet 2022 :

- **Un rallye découverte de Dijon** qui a rencontré un franc succès auprès des enfants mais également des parents. Organisé sous la forme d'un jeu de piste, Claire, de l'association "Les visites du jeune téméraire" a fait découvrir les monuments de Dijon sous une forme ludique et pédagogique.

- **Une course d'orientation organisée à la Combe à la Serpent**, animée par Eddy, animateur sportif. Munis d'une carte, enfants et parents ont constitué des équipes et se sont pris au jeu en allant chercher le plus vite possible les balises indiquées sur la carte. En bref, une belle énergie des familles à travers une balade ensoleillée au milieu de la forêt !

En 2022, des ateliers divers ont été proposés tels que : atelier cuisine, expériences scientifiques, "p'tites poulettes" en couture, création de papiers marbrés, atelier poterie, création d'animaux et de personnages rigolos avec des pommes de pin, atelier décoration de Noël, après-midi jeux de société, olympiades en famille, après-midi à la découverte de nos 5 sens, après-midi sur le gaspillage alimentaire, soirée jeux de société pour tous et partage d'un buffet sous forme d'auberge espagnole... Et bien d'autres encore !

## ATELIERS D'ÉCHANGES CRÉATIFS

Proposés tous les lundis après-midi à partir de 14h15, chaque participant apporte de quoi s'occuper tels que du tricot, du crochet, du dessin, de la lecture... ou bien préfère ne rien apporter, c'est au choix !

C'est avant tout un moment d'échanges et de convivialité où vous pouvez apprendre et échanger sur vos savoir-faire. Vous pouvez également participer à des projets collectifs proposés par le groupe lui-même ou par le centre social.



### Un sapin lumineux tout en couleurs !

En 2022, un groupe de Plombières s'est mobilisé autour d'un projet collectif en réalisant un sapin de Noël à base de centaines de carrés en crochets. Certaines adhérentes de l'association des cheveux blancs ont également participé à la réalisation

de ceux-ci. Les carrés de crochets ont été assemblés grâce aux services techniques de la commune qui a réalisé la structure en bois.

Plus de 300 carrés ont été réalisés avec un record pour Jeannette qui, avouons-le, est une professionnelle de la discipline ! Beaucoup de pelotes de laine ont été données au centre social pour réaliser ce projet.

Ce sapin a été placé dans le hall du centre social au début du mois de décembre pour que petits et grands puissent en profiter.

## ATELIERS COLLECTIFS DE SOPHROLOGIE

En partenariat avec l'Habitat Inclusif - APF France Handicap, l'Espace Germaine-Tillion a mis en place des ateliers collectifs de sophrologie depuis septembre 2022. À destination des personnes en situation de handicap mais également des personnes valides, une dizaine de personnes se retrouvent 2 vendredis après-midi par mois au centre social. Marina TORRE-LIABOT, sophrologue professionnelle, les accompagne lors de ces ateliers. 20 séances ont été programmées jusqu'en juillet 2023.

*Ce projet est financé par le dispositif Habitat Inclusif - APF France Handicap.*

## ATELIERS COUTURE

Tous les jeudis après-midi à partir de 14h, Shonem, habitante de Plombières, propose des échanges autour de cette pratique. Son savoir-faire dans le domaine permet d'apporter des techniques de bases ou des techniques plus complexes, à la machine ou à la main. Débutants et confirmés se retrouvent dans une ambiance décontractée où la bonne humeur est de mise. En 2022, les participantes ont confectionné des sacs, des porte-monnaie, des porte-clés...

**Les ateliers couture sont gratuits et l'inscription est conseillée.**



## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Pour soutenir les habitants de la commune, le Centre Communal d'Action Sociale de Plombières-lès-Dijon propose différentes aides, notamment auprès des personnes âgées et des familles.

### TÉLÉALARME / TÉLÉASSISTANCE

Vous avez plus de 65 ans (ou plus de 60 ans si vous êtes reconnu inapte au travail), vous êtes en perte d'autonomie et souhaitez être relié en permanence à un service d'assistance d'urgence grâce à un équipement de téléalarme en cas de chute, d'accident...

Si vous n'êtes pas imposable sur le revenu, le CCAS de la commune peut participer à la prise en charge du paiement de la facture à hauteur de 50 % maximum (après déduction des différentes aides auxquelles vous pouvez prétendre).

### AIDE AU PAIEMENT DES COTISATIONS SPORTIVES

Le CCAS peut octroyer une allocation aux familles, dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond, pour le paiement des dépenses liées à la cotisation sportive de votre (vos) enfant(s) au sein d'une association Plombière.

Montants des aides financières pour l'aide au paiement des cotisations sportives

Cotisation sportive de 25 à 60 €  
QF1 : 20 €      QF2 : -

Cotisation sportive à partir de 61 €  
QF1 : 50 €      QF2 : 40 €

### ALLOCATION INITIALE APRÈS 18 ANS

Le CCAS peut octroyer une allocation aux familles, dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond, pour le paiement des dépenses liées aux frais de scolarité. Les demandes doivent être déposées avant le 30 novembre de l'année scolaire en cours.

Montants de l'allocation initiale après 18 ans

QF1 : 50 €      QF2 : 40 €      QF2 : 40 €

## ACTIONS AUPRÈS DES SÉNIORS DE LA COMMUNE



## La Semaine bleue à Plombières-lès-Dijon

**Du 3 au 9 octobre 2022, dans le cadre de la semaine bleue, des animations ont été proposées aux Plombiérois de plus de 60 ans au sein du Centre Social Germaine-Tillion. Ces temps de rencontres ont été, cette année encore, un réel succès auprès du public visé puisque ce n'est pas moins de 40 Plombiérois qui ont pu participer à une ou plusieurs animations.**

### AU PROGRAMME

- **Atelier cuisine** autour de la réalisation d'un couscous, animé par Sylvie DURAND,
- **Atelier de fabrication de produits ménagers naturels**, animé par Liliane LAPERTOT de l'atelier Créa'Sens.
- **Dictée** animée par Marthe BOIVIN.
- **Animation sur le thème du monde des abeilles** avec la présence de Corinne LEVEL, apicultrice à Vandenesse-en-Auxois.

• **Sortie au cinéma PATHE**, à la Cité de la gastronomie, avec la projection du film "La belle course" avec Dany BOON et Line RENAUD.

• Et pour finir, une **sortie à l'Auditorium** offerte par la ville de Dijon, pour le spectacle "Scènes de vie", opérettes jouées par l'Orchestre Dijon Bourgogne.

Un grand merci pour les Plombiéroises qui ont donné bénévolement de leur temps : Sylvie pour l'atelier cuisine, Marthe pour l'animation de la dictée et Anine pour avoir accompagné le groupe pour la sortie cinéma.

Merci à Liliane et Corinne pour leur animation de qualité. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

## ÇA SOUPE À VOTRE PORTE / LA COMPOTE QUI PAPOTE

**Les actions "Ça soupe à votre porte" et "La compote qui papote" continuent... pour le plus grand plaisir de nos seniors isolés !**

Créée en novembre 2020, cette action allie solidarité et lutte contre le gaspillage alimentaire. Chaque vendredi matin, et ce, depuis plus de 2 ans, les fruits de la restauration scolaire non consommés pendant la semaine sont récupérés afin de préparer de la compote. Il arrive parfois, même si cela n'est pas fréquent, qu'il n'y ait pas ou peu de fruits, c'est pour cette raison que de la soupe est préparée ces semaines-là. En 2022, 29 distributions ont eu lieu. Une dizaine de seniors ont été ravis de pouvoir déguster de délicieuses compotes ou soupes, préparés le matin même par Florence, bénévole du centre social, accompagnée par Christelle, coordinatrice de la Vie Sociale et Familiale.

Quant à Jacqueline, Muriel et Mylène, ce sont elles qui se sont chargées d'apporter, chaque vendredi matin,



la compote ou la soupe au domicile des personnes âgées. L'occasion pour elles de pouvoir "papoter" et créer du lien social.

Vous connaissez une personne âgée isolée qui souhaiterait une visite chaque vendredi, ou vous êtes intéressés pour nous aider à préparer la compote ou la soupe et/ou la livrer au domicile des personnes âgées ? N'hésitez pas à contacter l'Espace Germaine-Tillion 03 80 41 54 46 ou à venir nous rencontrer au 3 rue du Château d'eau, à Plombières-lès-Dijon.

# Fête du printemps

Le samedi 16 avril 2022 le Centre Social Espace Germaine-Tillion a organisé la "fête du printemps". À cette occasion, une vingtaine de familles se sont relayées tout au long de l'après-midi dans la cour de l'école maternelle afin de venir découvrir ou redécouvrir des grands jeux, des activités manuelles, des activités de plein air, mais également des jeux pour les petits.

L'équipe du centre social tient à remercier l'association "Les idées l'Ouche" qui nous ont mis à disposition gracieusement une dizaine de grands jeux, Jimmy pour son animation du jeu du Kubb ainsi que les personnes qui nous ont apporté leur aide pour le rangement.



## CONCERT DE FIN D'ANNÉE

Pour marquer la fin d'année et proposer un temps festif et convivial, l'Espace Germaine-Tillion a proposé un concert. En première partie les enfants de la chorale de l'Arbre à Zique, accompagnés par les enfants du Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité, ont proposé un petit récital. Le groupe musical "Les Dukes" a ensuite offert un concert de plus d'une heure autour de standards de la chanson. Petits et grands ont profité de ce moment musical autour d'un vin chaud ou d'un chocolat chaud.





# Le Relais petite enfance

## a ouvert ses portes !



**Après quelques mois de fermeture, le Relais petite enfance a de nouveau ouvert ses portes en septembre 2022. Ravies, les assistantes maternelles et les parents ont pu bénéficier des ateliers du jeudi menés par l'animatrice du relais. Les séances de motricité, quant à elles, ont toujours autant de succès chez les enfants ! Ils testent leur agilité et découvrent leur corps tout en s'amusant.**

Tous les jeudis, de 9h15 à 10h30, le Relais petite enfance propose des activités gratuites pour les assistantes maternelles et les parents résidant à Plombières-lès-Dijon. C'est un moment de partage et de complicité qui permet l'éveil du tout-petit et la découverte de la collectivité tout en douceur.

**La motricité** est un instant particulier où l'apprentissage, la prise de conscience de ses capacités est au rendez-vous. Elle est proposée certains vendredis dans le mois à **partir de 9h15 ou de 10h30, selon le planning.**

Toutes les activités se font sur inscription.



### LES PETITS MOMENTS DE PLAISIRS...

Rien de plus plaisant que de passer Noël devant un spectacle offert par le Relais petite enfance de la commune et d'un goûter. Petits et grands se sont réjouis d'assister à "La nouvelle vie des jouets" de François GILLARD.



# Accompagnement scolaire

Souvent appelé CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), l'accompagnement scolaire est un dispositif partenarial avec la Caisse d'Allocations Familiales de Côte-d'Or qui propose aux enfants scolarisés à l'école élémentaire, en dehors du temps scolaire, l'appui et les ressources dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école.

Il s'adresse aux enfants, dans l'objectif de renforcer leur confiance dans leur capacité de réussite personnelle et scolaire. Dans cette perspective, des actions d'aide au travail scolaire, d'apports méthodologiques et d'activités culturelles mobilisant une pédagogie de détour sont proposées aux enfants. Elles sont ouvertes à tous.



l'association "L'Arbre à Zique". Accompagnés par Valérie, les enfants ont pu expérimenter l'utilisation des percussions dans le cadre d'une batucada et apprendre à chanter tous ensemble. Dans le cadre du concert de fin d'année de l'association, mais également juste avant le concert des "Dukes" organisé par l'Espace Germaine-Tillion, les enfants du "CLAS" ont pu fièrement se mettre en scène, accompagnés d'autres enfants de l'association de musique.

Un très grand merci à Nicole, Claudine, marie-Geneviève, Thierry, Marie-Jeanne, Marthe et Philippe qui a rejoint l'équipe des bénévoles en novembre 2022. Leur implication chaque semaine auprès des enfants, et ce depuis plusieurs années pour la majorité d'entre eux, permet à l'Espace Germaine-Tillion de continuer à proposer cet accompagnement de qualité.



Durant l'année scolaire 2021/2022, dans le cadre des activités culturelles, les enfants inscrits au CLAS ont pu participer à des petits ateliers théâtres sous forme de jeux, animés par Sandra, Stagiaire à l'Espace Germaine-Tillion. Une sortie culturelle au bistrot de la scène pendant les vacances d'avril, intitulé "Cirko Bare", a pu également être proposée aux enfants et à leurs parents.

Pour cette année scolaire 2022/2023, 11 enfants, du CP au CM2, ont la chance de pouvoir bénéficier chaque semaine d'un accompagnement scolaire, grâce à sept intervenants, tous bénévoles.

Un projet musique leur a également été proposé tous les mercredis du mois de novembre, en partenariat avec





# Accueil de loisirs

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI

(ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022)

**L'accueil du mercredi est un temps de détente pour les enfants. Cet instant permet de favoriser un temps privilégié pour les enfants. Il permet de maintenir un rythme adapté et individuel. Les enfants peuvent prendre le temps nécessaire pour prendre le repas et réaliser les activités proposées.**

L'équipe d'animation pour les 4 / 5 ans a proposé des activités sur le thème "Autour du monde", en découvrant les traditions, la culture et l'art, en compagnie de l'éléphant "Elmer" de l'artiste Davis Mc Kee.

Pour le groupe des 6 / 11 ans, les enfants ont décidé de partir à la découverte des

cinq continents, et de leurs spécialités à travers des activités manuelles et sportives.

Un projet commun pour les deux groupes a vu le jour : avec la participation de la classe des moyens grands, les enfants de l'accueil de loisirs ont cultivé un jardin.





## ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

**2022, quelle agréable année au centre de loisirs ! En effet, nous avons été moins contraints par l'application de protocoles contre un certain virus que l'on connaît tous maintenant même si notre vigilance était de rigueur.**

L'accueil de loisirs a ouvert ses portes pendant toutes les petites vacances et les vacances estivales de juillet. L'équipe d'animation a veillé à ce que tous les enfants accueillis passent de bonnes vacances. Pour cela des thèmes différents ont été proposés à travers différentes activités.

### THÈMES ABORDÉS POUR LES 4 / 5 ANS

- Période de février : "L'Espace", avec une sortie au planétarium de Dijon et la visualisation du film "Polaris".
- Période d'avril : "L'imaginaire de la fée clochette".

- 1<sup>ère</sup> semaine de juillet : "Les 5 sens", avec une sortie au lac kir pour des jeux collectifs, une sortie pour un atelier poterie à Dijon avec "Bricole et Barbotine".
- 2<sup>e</sup> semaine de juillet : "Au rythme de la musique", avec la découverte de l'accordéon présenté par Mme Prio Marchand Angeline, de la guitare avec Nessim.
- 3<sup>e</sup> semaine de juillet : "Les gourmandises en couleur", avec une sortie à l'exposition "Miam" et une balade sensorielle nommée "Ça pousse" au jardin de l'Arquebuse.
- Période d'octobre : Halloween.
- Période de décembre : Noël.

### THÈMES ABORDÉS POUR LES 6 / 11 ANS

- Période de février : "L'Espace", avec une sortie au Musée des sciences de Dijon et une sortie au cinéma.
- Période d'avril : "L'Égypte".
- 1<sup>ère</sup> semaine de juillet : "Les ateliers éco-rigolos", avec la fabrication de papier ensemencé, peinture végétale et réalisation de savons artisanaux avec Camille Fleuret.
- 2<sup>e</sup> semaine de juillet : "Quand le courant passe", avec une sortie au Musée de l'électricité, des expériences scientifiques (et électriques !) avec l'Association "Robotik" et un atelier créatif de robots en carton.
- 3<sup>e</sup> semaine de juillet : "Histoires d'histoire", avec l'intervention de la Maison régionale des Sciences, "les Colporteurs des sciences", une sortie rallye-découverte à Dijon avec l'association "Les visites du jeune Téméraire" et, pour finir, une visite guidée au Musée des Beaux-Arts sur l'histoire de la mode.
- Période d'octobre : Halloween.
- Période de décembre : Noël.



Au moment de la séance photo, Henriette, telle une star, réajuste sa coiffure et prend la pose !

À pieds, avec une voisine, nous allions à la messe de minuit à Verrey-sous-Salmaise. Heureusement que la route était dégagée car nous devons parcourir 4 km aller et retour. En rentrant, pas de réveillon, mais le lendemain toute la famille se retrouvait autour d'un bon repas, (volaille de la basse-cour et légumes du jardin). Les présents de Noël se limitaient bien souvent à une orange et "une petite bricole en plus".

## Henriette BENUCCI

### *Pour devenir centenaire, il faut commencer jeune !*

Je suis née à Dijon le 11 septembre 1918 et j'ai passé mon enfance à Charencau. Mon père était le cantonnier et également celui de Champrenault, Saint-Hélière et Salmaise. Ma mère s'occupait de la maison familiale et faisait le ménage chez la patronne de la laiterie Mercier.

Lorsque j'avais 5 ans, j'allais avec mon grand-père Auguste et mes frères à la chasse aux vipères. Une récompense financière nous était attribuée par la commune car, à cette époque, il y en avait beaucoup.

Avec papa et mes frères nous allions ensemble à la pêche. Friture de vairons, truites et autres poissons amélioraient nos repas. A la saison des champignons, j'accompagnais mon père dans les prés et dans les bois pour cueillir rosés, cèpes, girolles, pieds violets...

Nous portions alors tous des sabots, et maman, avec d'anciens vêtements, fabriquait des pantoufles qui en amélioraient le confort.

En hiver, la neige tombait en abondance et mes frères avaient récupéré le couvercle d'une malle qui faisait office de luge. Le paysage vallonné nous permettait de faire de belles glissades. Il n'y a jamais eu d'accident, nous étions débrouillards et téméraires !

Dans le bâtiment de la mairie, l'école mixte du village comptait une trentaine d'élèves. Notre institutrice, Mademoiselle Amanda était gentille. Assez bonne élève, je ne suis jamais allée "au coin". Pour le repas de midi, il n'y avait pas de cantine et tous les enfants rentraient chez eux. J'ai quitté l'école à l'âge de 12 ans pour aider ma famille et je n'ai pas pu passer mon certificat d'études. J'ai travaillé comme aide-ménagère chez l'institutrice (ménage, cuisine et lessive au lavoir).

Je ne me souviens pas avoir reçu de vaccins dans mon jeune âge (ils n'étaient pas obligatoires), ce qui explique sans doute que j'ai attrapé toutes les maladies infantiles ! Quand le médecin venait à la maison, c'était à vélo.

À 18 ans, je suis partie chez une de mes tantes en Charente Maritime pour l'aider en période estivale dans son hôtel restaurant. C'est là que j'ai découvert l'Océan Atlantique et les fruits de mer.

Jeune fille, j'aimais beaucoup aller danser. Hélas, pas de jolies robes pour cette occasion, cette période de ma jeunesse ne permettait pas financièrement ce genre de fantaisie.

En 1937, je suis arrivée à Plombières. J'ai habité rue de la gare, puis rue Pasteur et enfin route de Dijon où je vis encore aujourd'hui. Je me suis mariée une première fois en 1938 et j'ai eu 3 enfants, Jean, Michel et Andrée.

Au début de la guerre j'ai habité rue Albert Rémy chez la famille Mathey. Un jour je suis tombée en descendant l'escalier avec une bassine remplie de linge. Impossible de me relever ! Un soldat allemand qui logeait à proximité m'a auscultée et m'a dit « *c'est grave !* ». Il parlait parfaitement le français car il avait fait ses études en France. Son diagnostic était bon ! Ecchymoses, côtes cassées et l'enveloppe du poumon perforée.

De nombreux logements étaient réquisitionnés à Plombières par les allemands. En Côte-d'Or, beaucoup de jeunes avaient rejoint la résistance. Je me souviens que ma cousine Renée Murger membre actif du réseau "Morane" de Verrey-sous-Salmaise avait amené à la maison en pleine nuit un jeune résistant blessé dans l'attaque

d'un train de munitions. Je l'ai hébergé avant qu'il ne soit emmené par ambulance à l'hôpital général de Dijon. Malheureusement, deux hommes de ma famille, mon cousin Louis Gérard et mon frère Pierre Néant qui faisaient également partie de ce réseau ont été dénoncés et fusillés.

Je me suis remariée le 14 Août 1951, avec Anselme Benucci. À l'âge de 19 ans, il s'était porté "engagé volontaire" pour la durée de la guerre mais hélas, a été fait prisonnier aussitôt et envoyé dans un camp en Autriche. Sa captivité a duré 4 ans.

3 enfants sont nés : Danielle, Monique et Annie-Marie. La naissance de tous mes enfants a eu lieu à la maison avec l'aide de la sage-femme. Après la guerre, j'ai eu différents emplois à Plombières, à l'usine de suppositoires puis à l'usine de chocolat où mon mari travaillait également. Il n'était donc pas facile de s'organiser et c'est notre voisin, M. Chauvin, qui emmenait nos enfants à l'école.

Dans les années 60, le mode de vie était différent de celui d'aujourd'hui. Je me souviens qu'un homme venait à vélo collecter les peaux de lapins et les vieux journaux et Mme Garnier descendait à moto de la ferme de Bonvaux avec sa remorque pleine de bidons de lait qu'elle vendait dans le village. Il y avait aussi le garde-champêtre qui battait du tambour pour annoncer les nouvelles de la commune.

Quelques années plus tard, j'ai fabriqué des composants électroniques à l'usine "Bourgogne électronique" de Saint-Apollinaire, le car de l'entreprise emmenait les ouvriers et les ramenait. Notre famille n'a jamais possédé de voiture, tous les déplacements s'effectuaient à vélo, mobylette ou bus et, parfois, le train.

J'ai toujours aimé tricoter, broder, jardiner... et cuisiner. Ma fille confirme que mon couscous est excellent, mes gnocchis sans pareils, mes gâteaux délicieux et mes îles flottantes "battues à la main" inimitables !

J'étais fidèle lectrice de plusieurs magazines et du "Bien public". J'ai vu et suivi par la presse la création du lac Kir. Et heureusement que le Chanoine avait un sacré caractère, car le lac est un atout pour Dijon et ses environs... Sauf que, maintenant, nous avons toujours du brouillard à Plombières !

Je me souviens aussi du corso de Plombières, manifestation populaire très attendue qui faisait se déplacer beaucoup de monde alentour avec l'élection de la Reine, et puis on brûlait "Monsieur Carnaval".

À la fin de notre entretien, Henriette nous confie fièrement qu'elle a aujourd'hui 4 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

# Daniel JEANPIERRE

## *J'ai porté vos lettres, en hiver comme en été...*

**Le 23 avril 2022, après avoir vécu 95 années à Plombières, Daniel est parti... Jeanne, son épouse, l'a rejoint le 12 mai suivant. Désormais, dans le village de Plombières, une figure familière nous manque à tous : celle de Daniel, sur son vélo.**

Daniel est né le 1<sup>er</sup> Octobre 1927 rue Paul-Cabet à Dijon. Quand il était encore enfant, il vivait avec sa famille à Plombières, dans une maison au bord du canal. Il était un "canalou", surnom donné aux gens qui vivaient ici.

Il va à l'école de Larrey jusqu'à l'obtention de son Certificat d'Études Primaires. À 10 ans, avec son grand-père Castille, il fait un voyage marquant à Paris pour l'Exposition Universelle.

Durant la guerre, à l'âge de 14 ans, il entre dans l'administration des "Postes, Télégraphes, Téléphones" comme facteur télégraphiste à Dijon R.P où il occupe ensuite diverses fonctions.

À la libération, Daniel fait du troc avec les américains. C'est un jeune homme débrouillard qui échange des chewing-gums contre de la nourriture. Aîné de la fratrie Il est considéré comme le "protecteur de la famille".

Du 20 mai 1947 au 25 juin 1948, Daniel effectue son service militaire comme télétypiste à la 4<sup>e</sup> compagnie d'exploitation du 42<sup>e</sup> régiment de transmission dans les troupes quadripartites d'occupation de Berlin.

Puis il réintègre la vie civile et rejoint les PTT en tant que facteur auxiliaire. Le 16 février 1949 il est officiellement nommé facteur à Plombières. Il dessert une partie du village et les communes d'Étaules et de Darois. Sa tournée le mène jusqu'à la maison forestière de Messigny. Chaque jour, en toutes saisons et par tous les temps, il pédale plus de 30 km à vélo... Et chaque jour, Daniel gravit en sifflotant la route de la combe Champ Moron qui, à cette époque, n'est pas goudronnée et n'est qu'un chemin à vaches caillouteux où les crevaisons sont fréquentes. Il répare sur place avec le nécessaire contenu dans la trousse accrochée sous la selle du vélo.

En 1952, les habitants d'Étaules, lui rendent un hommage public pour ses qualités exemplaires de facteur. « *Les gens d'Étaules ont eu tout le loisir de le constater quand, à la saison dernière, la neige pendant 3 semaines consécutives couvrit la campagne. Le facteur n'a pas manqué un seul jour sa distribution, se frayant un chemin à travers la neige, son vélo à la main sur les 9 km du parcours et toujours avec*

*le sourire et prêt à rendre service.* » (Le Bien Public, avril 1952). Un jour, sans rancune il confiait cette anecdote : dans les environs de Darois vivait un homme particulièrement grincheux qui s'était abonné au journal l'obligeant chaque jour à faire un détour pour le lui apporter.

Le 12 Février 1952, il reçoit les compliments du directeur départemental des PTT à Dijon et le 1er janvier 1975 il atteint le grade de préposé chef, puis le 4 mars 1977 en présence de M. Pierre Chevalier, maire de Plombières, il est honoré également de la médaille d'honneur en bronze des PTT préposé chef attribuée pour services irréprochables rendus à l'administration des PTT.

Le 29 avril 1950, il épouse Jeanne Monot, dite "la Jeannette du facteur", avec laquelle il a eu 4 enfants : Danièle, Patrick, Alain et Serge. Quelques années plus tard, il est l'un des premiers à oser entreprendre la construction de son pavillon rue de Velars où il restera jusqu'à la fin de sa vie.

Différentes voitures – Dauphine, R16, R5 – lui ont permis d'emmener sa famille faire du camping au bord de la mer pour les vacances d'été. Ils sont allés à La Baule, ont découvert la côte Atlantique, Sète et la mer Méditerranée.

Daniel aimait beaucoup jardiner et « *tout à la bêche !* ». D'ailleurs, il montrait son savoir-faire aux enfants de l'école maternelle. Il avait une cerisaie de 25 arbres à la Cras au lieu-dit "la chaude-doigts", des cassis et des framboises. La mule du grand-père descendait la récolte à la coopérative dont M. Vadot était le président.

Alain, un de ses enfants, se souvient de la chasse aux escargots, de la cueillette des jonquilles, du muguet, des narcisses qu'il faisait avec son père, ses frères et sa sœur dans les bois environnants.

En 1975 il faisait acte de bravoure en sauvant une personne qui se noyait dans le canal à Plombières.

En 1983 il est Conseiller Municipal, sous la mandature de Pierre Chevalier. Il est président de l'ensemble des clubs sportifs groupés sous le sigle USP.

À la retraite, Daniel est resté très actif puisqu'il a été président du club de basket et a d'ailleurs reçu, le 27 juin 1992, la Médaille de la Ville de Plombières.

Avec son fils Serge, correspondant local du Bien Public, on le rencontrait dans toutes les manifestations du village avec son appareil photo. Enfin, Daniel assistait fidèlement à chaque réunion du Conseil Municipal et Madame le Maire n'oubliait jamais de lui réserver sa chaise.

Ses enfants le décrivent comme un homme au caractère bien trempé, bon père, bon grand-père, bon voisin, et toujours le premier pour rendre service.

Daniel et son épouse ont su transmettre à tous leurs enfants le sens du devoir, le courage, le goût du travail bien fait et surtout l'amour de la famille. Sa fierté et son bonheur, c'était ses 9 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

Propos recueillis par Muriel Martyn et Maryse Rivet



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, TRAVAUX



Dominique  
SARTOR

# TRAVAUX

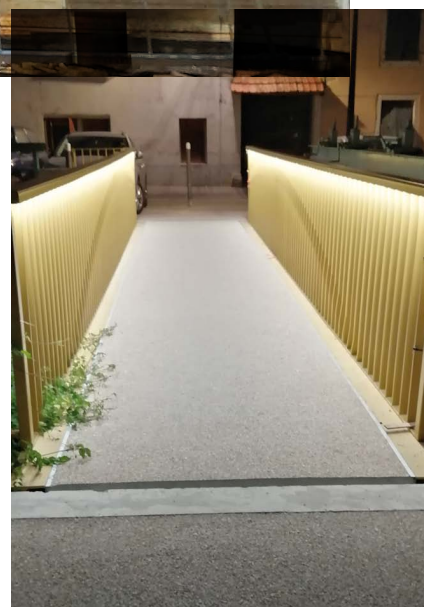


### UNE NOUVELLE PASSERELLE SUR LE BIEF DU MOULIN

La passerelle du Tamiset a été mise en place en 1978 lors de la construction du lotissement le Bief bleu, destinée à relier la rue du Château d'eau et la rue Pasteur.

Elle sert également à la manœuvre des vannes et au nettoyage du dégrilleur par les agents municipaux. Suite à un diagnostic réalisé par un bureau d'études son remplacement s'est avéré nécessaire.

Désormais plus élégante, son passage a été élargi et doté d'un éclairage led. Le coût total de l'opération s'est élevé à 93 076 €, ce qui a été le principal investissement budgétaire de l'année pour la commune. Des subventions ont été obtenues de la part de l'État (DETR) à hauteur de 38 782 € et du Département de 6 000 €. Toutes aides et taxes déduites, le reste à charge pour la commune s'établi à 32 782 €.





## UN NOUVEL ÉCLAIRAGE POUR LE FOOT ET LE TENNIS

Cette année la commune a choisi de remplacer les projecteurs vétustes et énergivores du terrain de foot stabilisé et des 2 courts de tennis dans l'objectif de réaliser des économies d'énergie significatives. Ce sont 8 projecteurs LED qui ont été installés sur le terrain de foot stabilisé pour un coût de 21 714 € subventionné à hauteur de 5 429 € par l'État (DETR) et de 5 429 € par le Département.

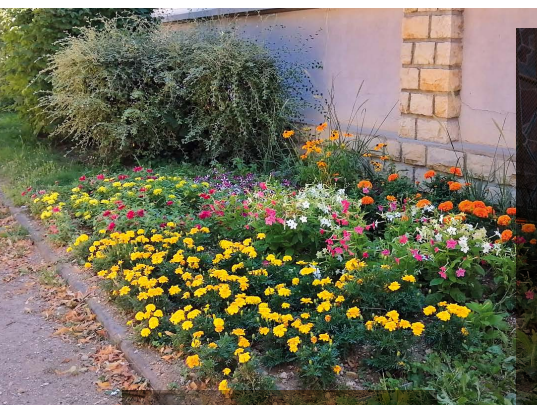
Concernant les tennis, les 16 nouveaux projecteurs LED représentent un coût total de 12 250 €, les subventions obtenues ont été respectivement de 2 050 € par l'État (DSIL) et de 6 000 € par le Département.

## LE FLEURISSEMENT

Toujours dans l'objectif de rendre notre commune encore plus belle, le plan de fleurissement mis en place en 2021 s'est poursuivi en 2022.

Il privilégie les plantations en pleine terre et le regroupement de bacs pour en faciliter l'arrosage.

Quelques 900 plants ont été mis en place par nos agents pour un coût total de 3 200 €.



## LES ILLUMINATIONS DE NOËL

Dans la poursuite du renouvellement des illuminations de Noël la commune a fait l'acquisition de 3 nouvelles traversées destinées à la rue Albert-Rémy et de Velars, et de 2 rideaux lumineux supplémentaires pour la façade de la mairie. La rue Pasteur est désormais équipée de 3 décorations.

En complément, des boîtiers de télécommande permettant de programmer et de modifier les couleurs des projecteurs éclairant la façade de la Mairie et le viaduc des Vaux Bruns

ont été achetés. Ils évitent ainsi la location d'une nacelle et facilitent l'adaptation de l'éclairage au rythme des évènements. En 2023, une nouvelle ligne budgétaire sera allouée pour ces travaux. Coût total : 8 000 €



## LA RUE DE VELARS

En complément des travaux réalisés par Dijon Métropole, la commune a fait l'acquisition d'un radar pédagogique mobile, installé le 28 septembre 2022 par les agents municipaux. Il pourra être déplacé à la demande (coût total : 3 350 €).

Des relevés mensuels de données sont effectués afin d'analyser le comportement des automobilistes. Sur 3 mois la vitesse moyenne pour 85 %

des usagers a diminué de 10 km/h, 50 % d'entre eux roulent aujourd'hui à une vitesse inférieure à 40 km/h, qui était de 46 km/h avant travaux. À ce jour, 90 % des véhicules circulent en dessous de 50 km/h, contre 67 % auparavant. Les grands excès de vitesse sont en nette diminution.

Une baisse significative de la fréquentation sur cet axe peut être envisagée à moyen terme.





# URBANISME

## Quelques conseils pour éviter toute déconvenue

**Vous envisagez de réaliser des travaux sur votre propriété ? Ne vous engagez pas sans vous être renseigné si la nature de votre projet nécessite une autorisation.**

Pour cela, vous pouvez contacter la mairie, le service Droits des sols de Dijon Métropole, ou vous rendre sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) (rubrique *Logement* > *Urbanisme*). Le choix du bon formulaire est primordial (attention : les références changent régulièrement).

Sachez que si vous êtes situés dans le nouveau PDA (Périmètres Délimités des Abords), l'Architecte des bâtiments de France sera consulté et le délai d'instruction de votre dossier allongé.

Tous les dossiers (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir...) sont instruits par le service Droits des sols de Dijon Métropole. Ils doivent être conforme aux règles du PLUi-HD et au Code de la construction et de l'habitation.

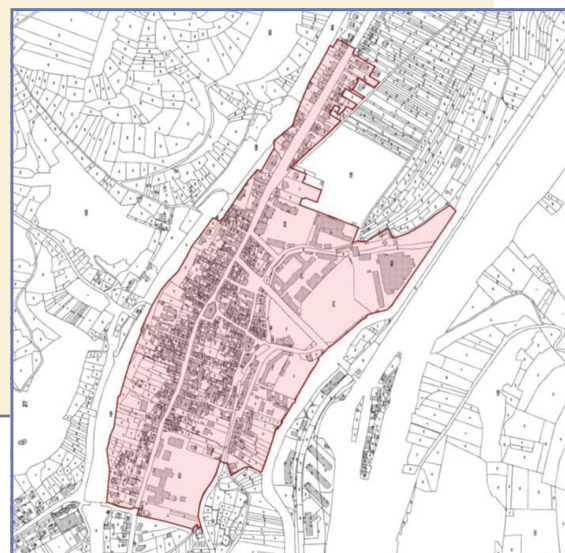
### PRATIQUE !

Pour connaître l'ensemble des prescriptions et servitudes qui s'applique à chaque terrain : [api-carto.dijon.fr/plui](http://api-carto.dijon.fr/plui)

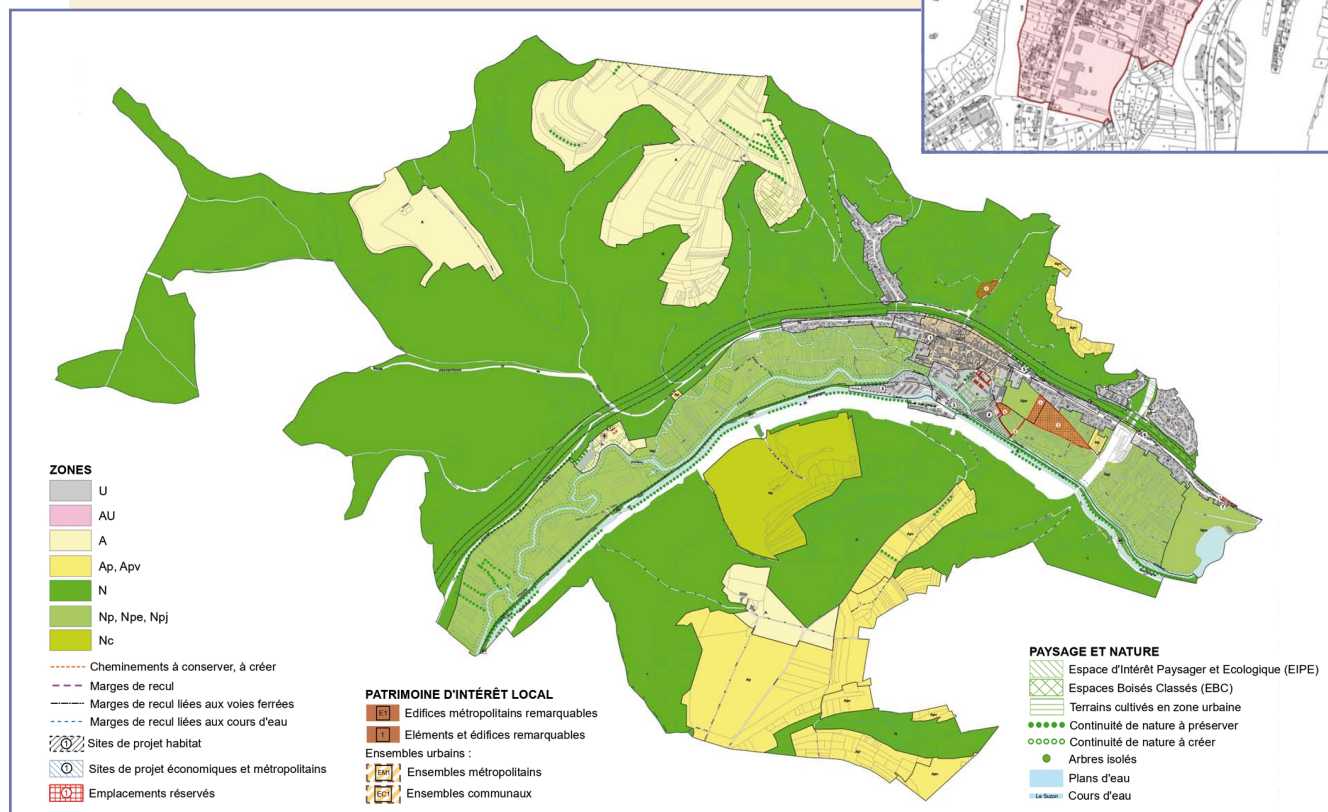
Vous pouvez déposer vos demandes sur le site internet : <https://extrageo.metropole-dijon.fr/guichet-unique?ncommune=485>

Le dépôt en version papier est également possible à la mairie. Le nombre d'exemplaires peut varier selon le projet, renseignez-vous !

Nouveau périmètre délimité des abords en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mai 2022.



Plan de zonage de la commune en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mai 2022 suite à la modification n°1 du PLUi-HD.



## LA RÉSIDENCE SÉNIORS “LES VANTELLES”

Cet ensemble immobilier “Les Vantelles” et “Au Fil de l’O” est réalisé par l’aménageur promoteur NEXITY.



La résidence services seniors de 127 logements, implantée sur le site industriel de l’ancienne chocolaterie SOBOCA, proposera de multiples services tels que piscine, navettes, ménage et un restaurant ouvert aux visiteurs. Située à proximité de l’A38 et du centre-ville,

cette résidence qui sera gérée par DOMITYS offrira à ses résidents un cadre de vie privilégié au sein d’un écrin de verdure. Les logements meublés allant du studio au 3 pièces, tous dotés d’une terrasse ou d’un balcon, seront livrés au 2<sup>e</sup> trimestre 2024.



## LA RÉSIDENCE “AU FIL DE L’O”

Cette résidence, composée de 33 appartements du T2 au T5, bordée par le bief du Moulin et l’espace boisé classé, se situe à proximité de l’école élémentaire, du centre bourg et du futur commerce. L’accès des véhicules se fera par l’avenue François-Mitterrand et une entrée piétonne est prévue rue du Moulin. La livraison est prévue au 2<sup>e</sup> trimestre 2023.

## L’AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU PASQUIER

Située en cœur de bourg, la future place du Pasquier offrira aux Plombiérois un espace adapté aux différentes manifestations locales (sportives, associatives, marché...) grâce à la multifonctionnalité du site. L’objectif est également de faciliter le stationnement sur le secteur centre de la commune.

Cet aménagement intégrera la reprise de l’actuelle plateforme du site, le

remplacement de la passerelle enjambant l’Ouche, l’intégration du bâtiment des services techniques, la mise en conformité de l’accès P.M.R., le cheminement piétons entre la place et la rue du Château d’eau le long de l’école maternelle.

L’année 2022 a été consacrée au choix de la maîtrise d’œuvre qui a été confiée à l’agence JDM Paysagistes. En 2023,

elle travaillera sur les études, avec un budget de 82 500 €. L’enveloppe globale maximum pour cette opération, votée par le Conseil Municipal en juin 2022, s’élève à 1 364 000 €. La phase travaux se déroulera en 2024. Des subventions seront sollicitées auprès de l’Etat, de la Région, du Département et des Fonds européen de développement régional (FEDER).

## L'ANCIENNE CHOCOLATERIE SOBOCA

Après la déconstruction de l'usine abritant la société Sodipal en 2021, les derniers bâtiments de l'ancienne chocolaterie et leur cheminée qui symbolisaient le passé industriel de la commune ont été démolis en février 2022.

Un diagnostic avait été établi, rapportant un état de dégradation avancé. Sa fragilité représentait un danger sur le domaine public et la commune ne pouvait pas supporter une charge financière aussi importante pour sa réhabilitation. Comme l'espace boisé classé et la friche à l'extrémité EST, cette emprise foncière a été rétrocédée à la commune avec une entrée en jouissance en 2024 et fera l'objet de réflexions quant à son devenir.

## L'INTERMARCHÉ CONTACT

Le groupe Immo Mousquetaire est désormais propriétaire des parcelles de l'Entre Deux Rives et a obtenu son permis de construire en février 2022.

Les surcoûts engendrés par le contexte actuel entraînent un retard sur le démarrage du projet. Le groupe s'efforce de trouver des solutions permettant enfin de voir ce commerce sortir de terre, tant attendu par les Plombiérais.

## LA RÉSIDENCE "LES SEIZE VANNES"

Les travaux de construction des 23 appartements de standing proposés par le promoteur Ferraroli Promotion sont en cours d'achèvement ; la livraison des premiers logements aura lieu en mars 2023.



© Marjse Rivet



## Mais aussi...

**Complexe sportif** : remplacement du tableau de marque (3 340 €).

**École élémentaire Pierre-Chevalier** : dans la continuité du programme de remplacement des volets roulants du rez-de-chaussée engagé en 2021, ce sont 13 volets roulants électriques qui ont été installés au 1<sup>er</sup> étage en 2022 (13 500 €).

## TRAVAUX RÉALISÉS PAR DIJON MÉTROPOLE

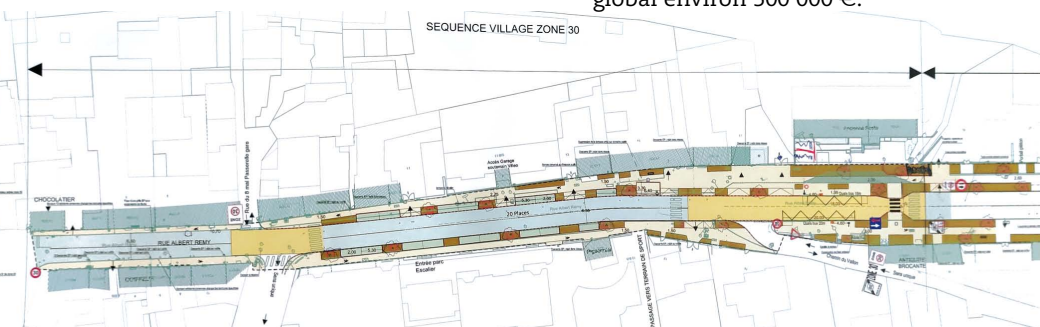
### ► REQUALIFICATION DE LA RUE ALBERT-RÉMY ET DE LA ROUTE DE DIJON

Ce projet, sous maîtrise d'ouvrage de Dijon Métropole en concertation avec la commune, a commencé fin 2022 par l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et la rénovation de l'éclairage public et se poursuivront jusqu'en juin 2023.

Il se déroulera en 3 phases : séquences Village, Faubourg et Entrée de ville. En 2023, seul la séquence Village est concernée, avec une tranche ferme comprise entre le carrefour de l'avenue

François-Mitterrand et le n°21 de la rue Albert-Rémy. Ce sont des travaux importants qui reprennent la totalité de l'emprise de la rue avec des aménagements qualitatifs : reprise d'enrobés, trottoirs en béton désactivé, végétalisation et passage en zone 30.

Deux aménagements provisoires seront réalisés route de Dijon (séquence Faubourg) destinés à faire réduire la vitesse dans l'attente d'une reprise totale. La vitesse sera limitée à 30 km/h. Budget global environ 500 000 €.



### ► MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans la continuité du programme de remplacement des lampes énergivores, initié en 2018 par Dijon Métropole, la rue des Petites Roches, rue des Vaux Bruns, Chemin du Plateau et une partie de la route de Dijon ont à leur tour été équipés d'éclairage LED. En 2023, la totalité de la commune sera ainsi pourvue.

Dans le cadre de la sobriété énergétique un abaissement de puissance de 50 % est appliqué de 22h à 5h et de 70 % de 5h à l'extinction. Grâce à ce dispositif les économies d'énergie sont de plus de 65 %.

### ► RÉSEAU DIVIA

Le terminus de la ligne 12 situé rue de Bonvaux a été réaménagé avec mise aux normes PMR. Une étude est en cours sur un changement de priorité entre la rue de Bonvaux et la rue Bernard-Courtois.

### ► MUTUALISATION DES SERVICES

La ville de Plombières-lès-Dijon est désormais raccordée avec une fibre spécifique au réseau de Dijon Métropole. Elle permet à la mairie et à l'Espace Germaine-Tillion de bénéficier du très haut débit. Ainsi, tout le système informatique est pris en charge avec un service de *Hotline* en cas d'incident et propose une meilleure sécurisation des données.



### TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES AGENTS MUNICIPAUX

Nettoyage annuel du bief, entretien et réparation de ses berges, rénovation de la vanne de décharge en amont du pont des Echallots, travaux de soudure et remise en peinture des parties métalliques, remplacement des madriers de chêne.

Remplacement de colonnes de douche dans les vestiaires dédiés aux clubs de foot visiteurs.

Réparation de la pompe d'arrosage du terrain de foot.

Entretien régulier du cimetière.

Confortement du chemin rural menant à la ferme de la Cras.

Réfection d'un tronçon du chemin de la Pérouse avec réalisation d'une cunette en rive pour canaliser les eaux et ainsi protéger la plateforme rénovée en béton, cette année une nouvelle section sera programmée.

Remise en peinture :  
 • des escaliers et du couloir au 1<sup>er</sup> étage + couloir RDC de l'école élémentaire,  
 • des murs de fond de la salle omnisports,  
 • d'une salle de classe à l'école maternelle et de 2 bureaux du Centre social Germaine-Tillion.

Réparation du parquet de la scène de la salle des fêtes.

Confection de garde-corps métalliques à la mairie, salle des banquets et cour école maternelle.

## VIE CULTURELLE & ÉVÉNEMENTIEL

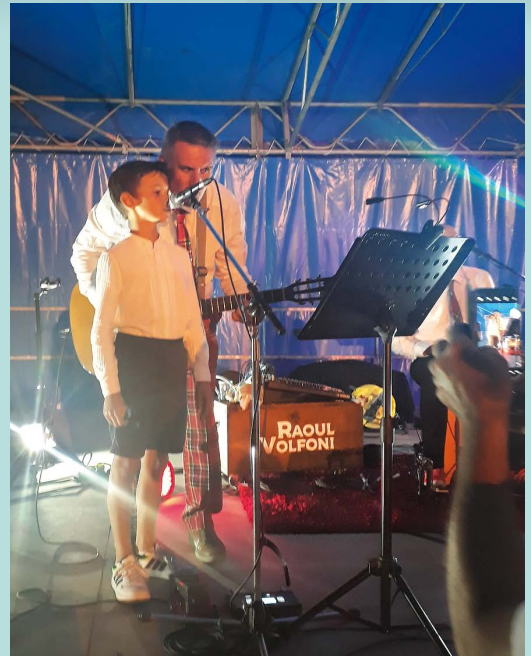


Marie-Christine  
GUILLEMINOT



# Fête nationale

Le 13 Juillet 2022, à la suite de la retraite aux flambeaux à laquelle les Plombiérais étaient présents en très grand nombre, le feu d'artifice a été assuré par la société "Artifi Ciel" qui nous a offert un spectacle pyrotechnique de très grande qualité. La soirée s'est ensuite poursuivie par le traditionnel bal populaire de la Fête nationale, animé par "Anim'Sound & Light". Ambiance festive très appréciée !



## FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 2 juillet, la commune de Plombières-lès-Dijon a fêté la musique. Pour l'occasion, des grands jeux ont été proposés aux familles par l'Espace Germaine-Tillion et une pêche à la ligne a été proposée par les jeunes du CMJ. Petits et grands ont également pu profiter d'un concert de "Maugan" (guitare / voix) et du rock acoustique du groupe "Raoul Volfoni".

# Festivités de fin d'année



9 DÉCEMBRE 2022

**INAUGURATION  
DES ILLUMINATIONS  
DE NOËL**



24 DÉCEMBRE 2022

**DESCENTE EN MAIRIE  
DU PÈRE & DE LA MÈRE NOËL**

# LES CÉRÉMONIES NATIONALES



**19 mars 2022**

Cérémonie en hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.



**14 juillet 2022**

Célébration de la Fête nationale.



**10 septembre 2022**

Libération de Plombières-lès-Dijon.



**8 mai 2022**

Commémoration du 77<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, célébration de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie.



**11 novembre 2022**

Commémoration de la Victoire et de la Paix, jour anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France.

# Lectrices, lecteurs de 1 à 99 ans...

Loin de nous l'idée de vouloir égaler la Bibliothèque Nationale de France ou celle de Yangzhou en Chine, mais, plus modestement, la bibliothèque municipale de Plombières-lès-Dijon a aussi ses atouts que nous vous invitons à découvrir.

## QUE PEUT-ON Y TROUVER ?

Des livres, des revues, des BD et des Mangas pour les adultes, les adolescents et les enfants de tout âge.

Des nouveautés, dont les derniers prix littéraires, des romans, des thrillers ou des romans policiers.

Des livres musicaux pour les enfants, audio pour les adultes, en gros caractères... Des documentaires, pour les adultes et les enfants sur le sport, l'art, l'histoire, la géographie, les traditions, les animaux etc.

En outre, tout lecteur peut soumettre des propositions d'achats lors de son passage, sans oublier la Médiathèque de DIJON qui complète notre fonds.

## ET QUOI ENCORE ?

Des animations variées sont proposées, en général une fois par trimestre. Vous trouverez des informations sur les panneaux d'affichage et le site internet de la Mairie.

**Poussez donc la porte de notre bibliothèque et vous verrez par vous-mêmes. Les bénévoles vous y réserveront le meilleur accueil !**

## Où se trouve-t-elle ?

Facilement accessible, parking proche, elle se situe dans le complexe sportif municipal Maurice-Dubois.

## Qui peut s'inscrire ?

**Tout le monde**, de 1 à 99 ans, habitant de Plombières-lès-Dijon ou non, **inscription gratuite**. On peut emprunter de 3 à 5 documents par carte d'inscription individuelle.

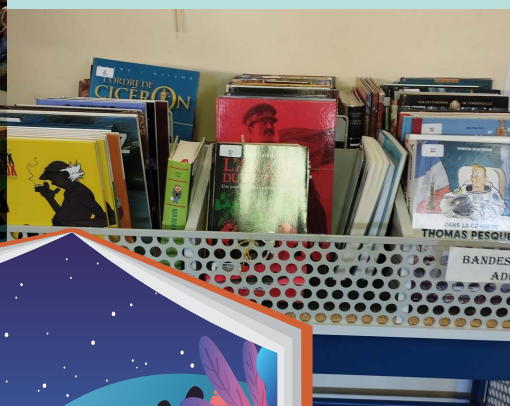
## Quand est-elle ouverte au public ?

**Les lundis**, de 16h à 17h

**Les mercredis**, de 15h à 17h

**Les samedis** de, 10h à 11h30

Durant les vacances scolaires, en fonction de leurs disponibilités, les bénévoles essaient aussi d'assurer quelques permanences. Depuis la période du Covid, un *drive* est opérationnel et accessible depuis le site de la Mairie.





## ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE



Reynald  
BEGIN



# Puits de captage

Puits de "Pré aux Boeufs" : l'installation de pompage permet une production maximale théorique de 1 080 m<sup>3</sup>/j. L'autorisation de prélèvement est fixée à 200 000 m<sup>3</sup>/an, soit 820 m<sup>3</sup>/j. Ce puits qui capte la nappe alluviale de l'Ouche, soutenue par le kart de bordure, permet l'alimentation de la commune de Plombières-lès-Dijon uniquement.

Ce volume est dix fois plus petit que le champ captant des gorgets (situé au bout du lac, à proximité du quartier de Fontaine-d'Ouche), mais il suffit pour approvisionner toute notre commune. Pour plus de sécurité, en 2016, nous avons mis en place un raccordement de notre réseau à celui de la Métropole. Cela nous assure l'alimentation en cas de forte sécheresse ou de maintenance. Qu'on se rassure, l'année 2022, pourtant sèche n'a pas vu notre pompage faiblir, ni être alimenté en retour par l'eau de l'Ouche. L'eau pompée est de très bonne qualité, et son suivi est sans faille. Une véritable eau de source : seul un traitement au chlore est nécessaire pour garantir l'absence de contamination pendant son transit entre le pompage, le réservoir et la sortie à votre robinet.

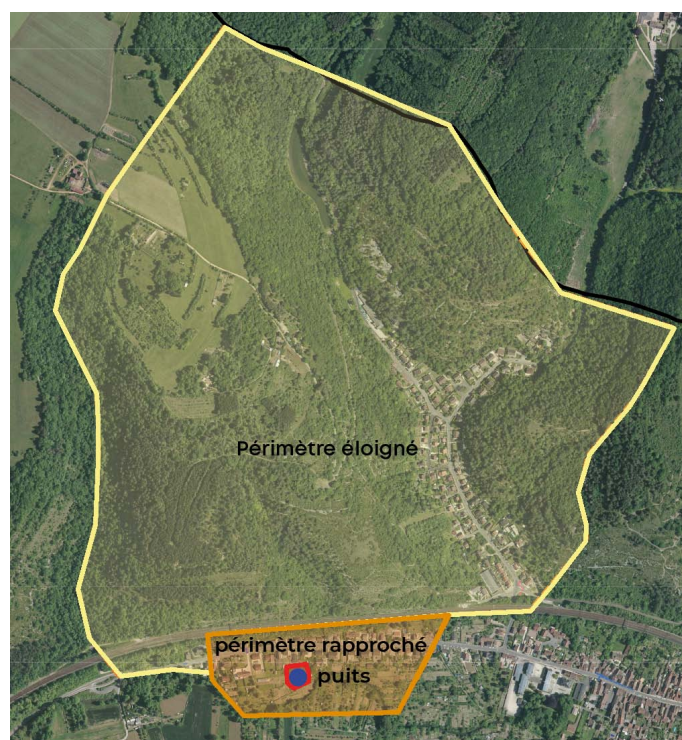
### 3 PÉRIMÈTRES EXISTENT POUR PROTÉGER LES CHAMPS CAPTANTS

Ce qui se traduit à Plombières par :

- **Le périmètre Immédiat** (autour du puits de captage) est délimité par une clôture et toutes les activités sont interdites.
- **Le périmètre Rapproché** (une grande partie de la rue de Velars). Sont interdits : épandage ou infiltration d'eaux usées, installation de dépôts d'ordure,

implantation de canalisations de produits liquides toxiques, implantation de stockage d'hydrocarbures, ouverture ou exploitation de carrières ou de gravières, stockage ou épandage d'engrais et pesticides reconnus toxiques. D'autres activités sont soumises à avis, comme la création de puits, le pacage des animaux, le remblaiement ou l'ouverture d'excavations, et tout ce qui produit des eaux usées ou industrielles.

- **Le périmètre Éloigné** (le reste de la rue de Velars côté ouest et la Cité de la Flamme) : sont soumis à l'avis du Conseil Départemental d'Hygiène tous les dépôts, ouvrages, constructions, modifications de relief du terrain et activités figurant ci-dessus, à l'exception des maisons individuelles d'habitation, si elles sont raccordées au réseau général d'assainissement.



**En cas d'incident, d'accident ou lors de la découverte d'une pollution** dans cette zone, pour la santé de tous, il est urgent d'**alerter** pour avoir le temps de réagir et bloquer la pollution.

Il fut un temps où toutes les eaux urbaines étaient jetées à la rivière, qu'elles soient de pluie ou sales. Comme on avait tout intérêt à diluer les rejets pour limiter l'impact sur la rivière, toutes les eaux étaient canalisées dans un seul conduit qu'on appelait réseau unitaire. Pas beaucoup d'évolution dans la prise de conscience environnementale depuis le *cloaca maxima* construit à Rome au VI<sup>e</sup> siècle avant JC.

# Ici commence la mer

Heureusement, 2 600 ans plus tard, un vaste programme de création de stations d'épuration a été lancé et, aujourd'hui en France, la quasi-totalité des eaux usées arrivent dans un point de traitement avant de rejoindre le milieu naturel.

## MAIS COMMENT FONCTIONNE UNE STATION D'ÉPURATION ?

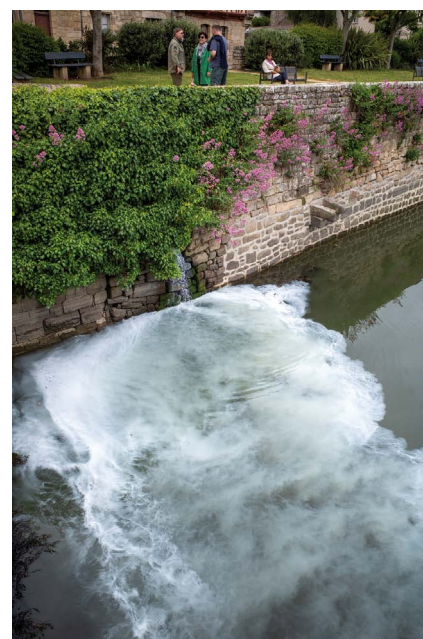
À leur arrivée, on trie les gros déchets avec une grille, puis les sables qui coulent et les substances légères (comme les huiles) qui flottent. Ensuite, c'est la Nature qui nous rend service. Les eaux chargées arrivent dans un premier bassin rempli de bactéries qu'on dope

en injectant de l'air. Elles mangent littéralement nos déchets organiques. À cette étape, on a déjà décomposé 90 % des impuretés. Le résidu s'appelle une "boue activée".

Dans le bassin suivant, au calme, les boues coulent et il reste de l'eau claire en surface. On récupère ces boues pour les traiter et les valoriser en agriculture. On rejette l'eau dans la rivière.

## FAIRE LA PART DES CHOSES

Mais, pour bien fonctionner, il faut que nos amies les bactéries n'aient pas trop de chemin à parcourir entre 2 points d'alimentation. Il faut donc que la "soupe" soit la plus dense possible.

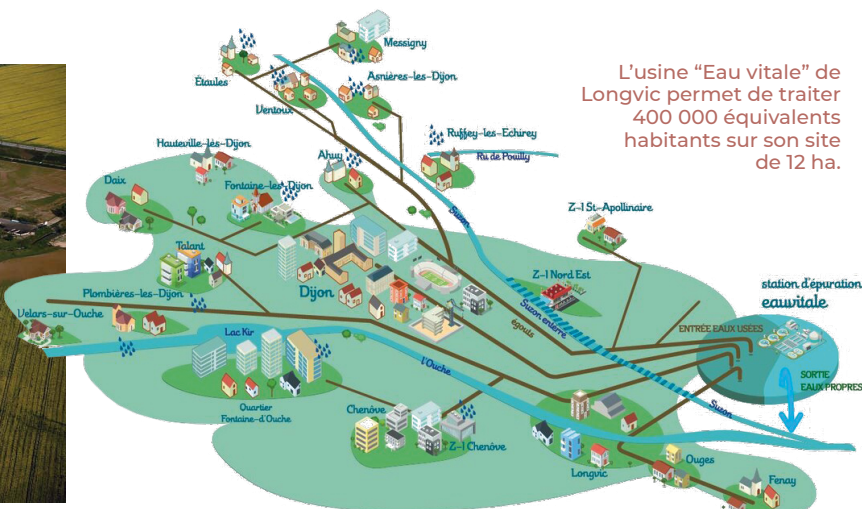


L'œuvre d'un peintre qui a consciencieusement nettoyé ses pinceaux et vidé le seau dans la rue...

Donc, on a changé de point de vue : on a séparé d'un côté les eaux de pluie qui ruissèlent et qui peuvent rejoindre directement la rivière, de l'autre les eaux usées, chargées en polluants chimiques ou organiques qu'on envoie en station se faire traiter avant rejet. On installe alors petit à petit des réseaux séparatifs. Ce n'est pas encore fait partout en France, mais sur la Métropole Dijonnaise, pas de compromis !

## ET LA MER DANS TOUT ÇA ?

La mer, c'est la destination finale de tout ce que les flots transportent. Plus ou moins vite, mais indubitablement, cela finit en mer, méditerranée pour ce



L'usine "Eau vitale" de Longvic permet de traiter 400 000 équivalents habitants sur son site de 12 ha.

qui nous concerne. L'eau s'évapore pour continuer son cycle (nuage, pluie, ruissèlement, mer, évaporation...), mais les déchets restent et s'accumulent.

Donc, pour ne pas polluer la mer, on ne laisse couler que de l'eau claire vers la rivière et tout ce qui est pollué vers la station d'épuration... ou vers les poubelles : cessons de jeter sur la chaussée ce qui nous encombre.

Quand on parle de ne pas jeter ses ordures au sol, il nous vient immédiatement à l'idée : papiers, cannettes, mégots. Mais, trop souvent, on voit des

gens vider leurs seaux d'eau sale, eau de javel, huile de vidange ou autre bac de rinçage des pinces directement dans la rue... donc dans la rivière.

### ET PLOMBIÈRES DANS TOUT ÇA ?

La commission Environnement du conseil municipal a décidé de se joindre au mouvement de sensibilisation et a travaillé pour trouver 8 endroits stratégiques permettant à tous de se rappeler que, dans la rue, les avaloirs sont là pour récupérer les eaux de pluie et non les détrit.



Les sites retenus et cloués

## POLLUANTS

Malgré la facilité d'éteindre sa cigarette dans un cendrier, chaque année, plus de 23 milliards de mégots sont jetés au sol et se retrouvent dans la nature, polluant ainsi jusqu'à 500 litres d'eau chacun. Quand on sait qu'un mégot perdure 2 ans avant de se décomposer...

Pour mémoire, voici un petit tableau qui permet de prendre conscience que nos déchets pourront avoir un impact plus long que nous sur la planète.

### TEMPS DE DÉCOMPOSITION

Mouchoirs et serviettes en papier : **3 mois**

Papier journal : **de 3 à 12 mois**

Mégot de cigarette : **2 ans**

Chewing-gum : **5 ans**

Boîte de conserve : **de 10 à 100 ans**

Bouteilles en plastiques : **de 100 à 1 000 ans**

Canette en aluminium : **de 200 à 500 ans**

Sac en plastique : **400 ans**

Polystyrène : **1 000 ans**

## COMPOSTAGE

Le papier, c'est de la cellulose, comme les arbres dont il est issu.

Il est donc très bien accueilli dans le composteur que vous avez installé dans le jardin.

Comment ? Vous ne l'avez pas encore fait ? Alors, je vous invite à aller sur le site de Dijon Métropole "Trions nos déchets", rubrique jardinage

et compostage : <https://www.trionsnosdechets-dijon.fr/>

**Particulier/Reduire-mes-dechets/Jardinage-et-compostage**

Vous pourrez y commander le vôtre ou trouver une placette de compostage partagée (2 sont situées à Plombières).



# Gestion forestière

## Ne pas rester en plan !

**La commune de Plombières-lès-Dijon est fortement boisée. Une partie appartient à l'Etat, c'est la forêt domaniale dite "de Plombières", même si elle s'étend sur Velars. Une autre partie est privée, et la commune, elle, possède 146 ha. Une telle surface mérite une gestion appropriée !**

Le plan de gestion en cours arrivant à son terme, l'Office National des forêts nous a apporté son savoir-faire afin d'établir un nouveau plan permettant un gestion durable de notre patrimoine pour les 20 ans à venir.

La commission environnement a suivi les études de l'ONF et validé le plan de gestion proposé. Le conseil municipal l'a voté. L'aménagement de la forêt communale de Plombières-les-Dijon est donc organisé pour la période 2022-2041.

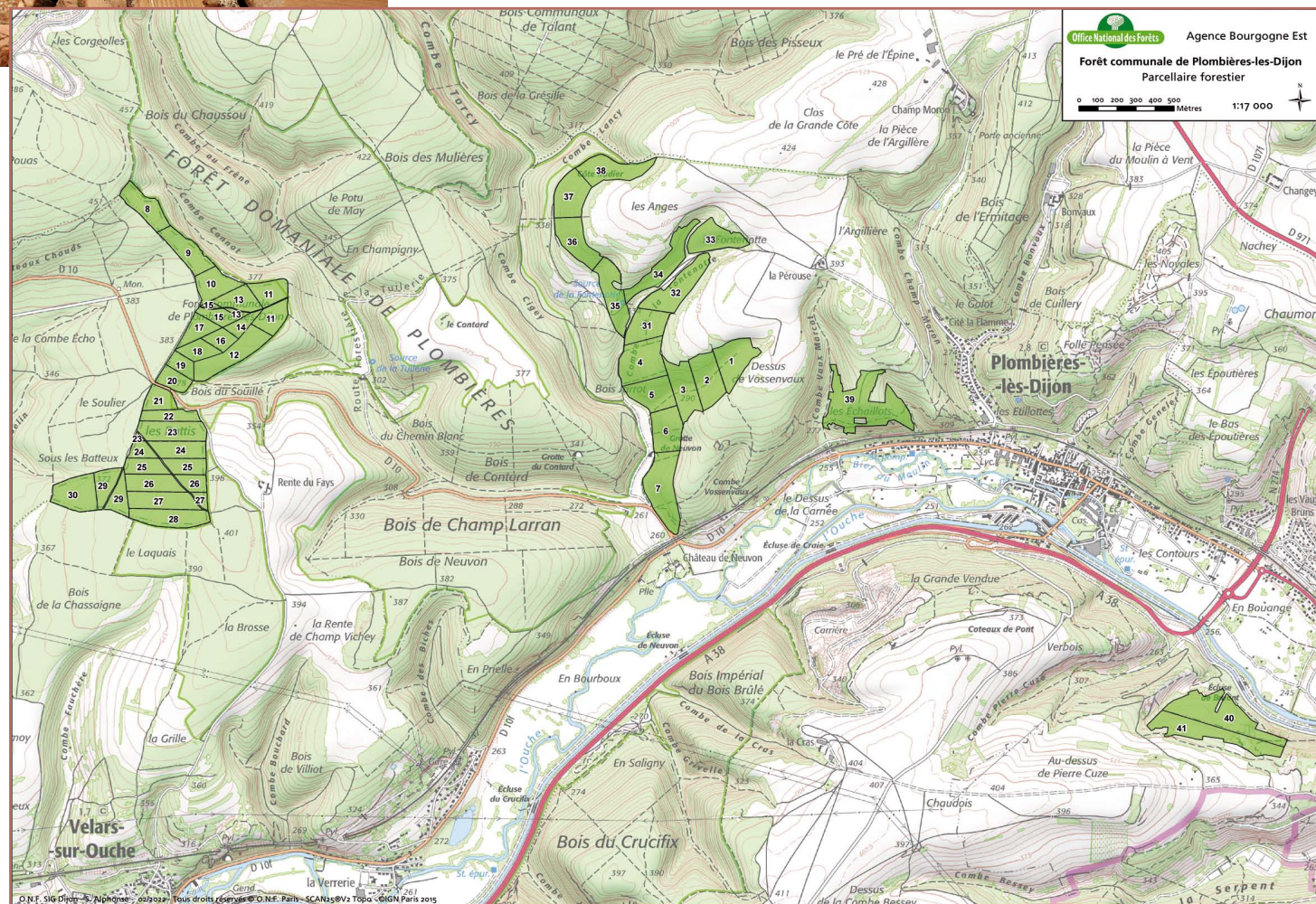
### DESCRIPTION DU PLAN

Le plan de gestion présente les quatre massifs qui composent notre forêt, les enjeux et contraintes ayant un impact sur sa gestion, notamment la production de bois, la protection des habitats naturels, l'accueil du public, la pratique de la chasse, et de l'affouage.

Le bilan de l'application de l'aménagement précédent, ainsi que les principaux objectifs de l'aménagement forestier pour la période à venir sont présentés. Le programme d'actions prévoit des traitements sylvicoles adaptés aux potentialités stationnelles, aux essences en place, et aux autres enjeux "locaux", ainsi que des travaux d'amélioration des jeunes peuplements et de la desserte forestière.

### POURQUOI ?

Il est important de noter que la gestion forestière en production doit être réalisée de manière durable, c'est-à-dire qu'elle doit maintenir la santé et la





productivité de la forêt sur le long terme. La durabilité forestière comprend autant la protection de la biodiversité et des habitats naturels que la régénération de la forêt après la coupe.

La gestion de la forêt en production est importante pour l'économie de la commune, car elle fournit des produits forestiers de qualité, ainsi que des avantages sociaux et environnementaux tels que la régulation du climat, la protection de l'eau, la conservation de la biodiversité et la fourniture d'espaces récréatifs et culturels.

La partie de la forêt en production constitue environ 73 % de sa surface totale.

## DESTINATIONS DES PARCELLES

### ► Protection

Les parcelles 40 et 41 participent à la protection du champ captant des gorgets (périmètre rapproché). Sur la parcelle 35 se trouve un captage non-réglementé, la source de Fontenotte : nous avons choisi de la classer hors-sylviculture en évolution naturelle (HSNEN).

Les parcelles 1 à 7 de la Combe Neuvon ne sont pas productives en bois mais présentent un intérêt fort pour la protection des habitats à proximité d'une zone Natura 2000 (Grotte du Bois de Contard abritant des espèces rares de chauves-souris) et comportant des zones de pelouses ou de chênaie pubescente.

### ► Affouages

Le reste du secteur de la combe Fontenotte (107 ha) est conservée en taillis sous futaie, plutôt destinée aux affouages. Cela favorise l'aspect visuel, apprécié des nombreux promeneurs sur les sentiers balisés de grande ou petite randonnée (GR ou PR).

### ► Culture du bois d'œuvre

Le secteur situé à l'extrémité de la commune, sur la route de Pasques, est préservé pour la "culture". Les affouages permettent de sélectionner les plus beaux arbres qui seront vendus pour bois d'œuvre à terme (comme on l'a fait en 2015).

## Le mot de Sandrine CUNIS

Garde Champêtre cheffe de la Ville de Plombières-lès-Dijon

# RÉGULATION

**La campagne de piégeage des ragondins et des rats musqués s'est poursuivie durant l'année 2022 afin de réguler la population de ces deux espèces nuisibles.**

Le ragondin est un mammifère semi-aquatique originaire d'Amérique du Sud. Il a été introduit en France dans les années 1880 pour sa fourrure et est devenu une espèce invasive, ce qui explique sa classification comme "nuisible" par arrêté ministériel et préfectoral en France.

En effet, ils déstabilisent l'écosystème aquatique par sa surconsommation de plantes aquatiques et par sa destruction des nids d'oiseaux aquatiques.

L'année écoulée, sur notre commune, nous avons observé une recrudescence de ces rongeurs, à la faveur d'une météo clémente, occasionnant des dégâts conséquents sur les berges des cours d'eau, notamment du bief communal et également sur les parcelles voisines. Sachant qu'un couple peut produire en deux ans jusqu'à 90 descendants, la régulation est nécessaire.

En outre, cet animal peut être porteur de maladies comme la leptospirose ou la douve du foie particulièrement dangereuses pour l'Homme et les animaux domestiques, ainsi ces nuisibles doivent être régulièrement éliminés.

Ainsi, Messieurs Rémy CORREIA et Serge BOTT, deux piégeurs agréés sur le territoire de la Commune, ont réalisé les prises suivantes : 20 ragondins, 6 rats musqués et 80 rats d'égouts.



## VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE



Marcel  
LAMPIN

L'association valorise une démocratie vigoureuse, nourrit l'implication citoyenne, protège les libertés pour reconnaître les initiatives collectives et citoyennes.

Une association de type 1901, à but non lucratif, n'a pas le droit de générer de profits. Mais elle peut avoir une activité commerciale régulière ou occasionnelle lui permettant de dégager des bénéfices pour couvrir ses besoins de fonctionnement ou d'investissement. À noter, cependant, que cela peut avoir des conséquences fiscales.

Le bénévole est une personne qui s'engage librement, sur son temps personnel, pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui, ou au bénéfice d'une cause ou d'un intérêt collectif.

Diverses administrations ou organismes (État, Région, Département, Métropole,

Communes...) peuvent octroyer des subventions aux associations qui en font la demande. Ces subventions peuvent être accordées en numéraire ou en nature et sont octroyées dans un but d'intérêt général.

**La commune dispose d'un pouvoir discrétionnaire** pour accorder ou refuser une subvention. Elle n'a pas d'obligation de motiver sa décision de refus d'une subvention "en argent". En revanche, la décision de refus doit être motivée s'agissant d'une subvention "en nature".

**Pas de droit acquis... mais égalité de traitement** : il n'y a aucun droit acquis à la subvention ni à son renouvellement :

une commune peut supprimer ou abaisser d'une année à l'autre le montant des subventions qu'elle accorde. Il ne faut toutefois pas qu'une telle décision puisse être analysée comme une sanction.

**Intérêt public local** : le projet associatif soutenu doit être d'intérêt public local, c'est-à-dire spécifiquement adapté à l'accomplissement de missions d'intérêt général bénéficiant à l'ensemble des habitants de la collectivité qui la subventionne.

Que ce soit pour combler un peu de votre temps, pour entretenir vos passions, pour vous maintenir en forme, pour continuer d'élargir votre vie sociale ou tout simplement pour vous faire plaisir, les associations sont là pour vous. En ces temps difficiles, il est réconfortant de savoir que l'on peut compter, au sein de Plombières-lès-Dijon, 30 associations qui vivent pour vous et grâce à vous !

Mardi 11 octobre 2022

ACTU AGGLOMÉRATION DIJONNAISE 15

PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON

### La chorale La Cantilène repart (enfin) avec un nouveau chef de chœur

La chorale La Cantilène de Plombières-lès-Dijon, après plusieurs années de recherches et deux ans au ralenti, a enfin réussi à trouver son nouveau chef de chœur en la personne de Christophe Roussel.

« Nous avons pris des élèves de l'École supérieure de musique pendant trois ans avant de trouver Christophe, en juillet », peut enfin souffler Claudine Tondolo, présidente depuis 2018 de l'association La Cantilène, créée en 1986 à Plombières-lès-Dijon.

Avec l'arrivée de Christophe Roussel, c'est en quelque sorte une forme de renouveau pour la chorale qui, à la suite de l'absence de chef de chœur depuis la crise du Covid, était plutôt en du recul avec le chant, la plupart étant des retraités, une certaine crainte légitime s'était installée après cette période de crise sanitaire. Au même titre que toutes les autres chorales d'ailleurs... », souligne Christophe Roussel, âgé de 47 ans.

**Un CV impressionnant**

Né le 4 juillet 1975, il entreprend très tôt l'étude du piano à l'ENM (École nationale de musique) d'Auxerre, suit parallèlement des études de chant et de

pratique chorale sous la haute autorité de Raphaël Passagat au Centre d'art polyphonique de Bourgogne, avant de poursuivre ses études musicales au CRR (conservatoire à rayonnement régional) de Dijon où il obtient un DEM musicale. Christophe Roussel se tourne rapidement vers le répertoire baroque et se forme au clavecin et à la basse continue auprès de Claire Corneloup,

au CRR de Dijon, et de Michaël Parisot, au CRR de Besançon. Musicien polyvalent, il intervient aussi bien en tant que ténor et chef de chœur qu'en qualité de pédagogue, à la Maîtrise de Dijon où il enseigne la formation musicale.

À noter Concert de Noël de La Cantilène, dimanche 18 décembre, à 17 heures (chorales à confondre), à l'église de Plombières-lès-Dijon.

**18**

Comme le nombre de personnes qui composent la chorale, contre 24 avant la crise du Covid.

d'un concert avec la chorale de Velars-sur-Ouche, un chanteur de La Cantilène a semble-t-il été séduit par ma proposition. Il est venu à ma rencontre et m'a sollicité pour venir rejoindre La Cantilène où, après avoir candidaté, j'ai été élu, en quelques semaines, à apporter un souffle nouveau à l'ensemble.

Ce dernier se retrouve tous les jeudis, de 20 à 22 heures, au centre Germaine-Tillion. « Notre répertoire est éclectique, il va de la musique Renaissance à des chansons françaises harmonisées. Les chanteurs sont très réceptifs et représentent plaisir à venir chanter », indique le nouvel homme d'œuvre de La Cantilène.

N. L. (LFP)

Photo LFP/N. L.

## CHORALE

### Un nouveau chef de chœur pour La Cantilène

Après 2 années au ralenti, La Cantilène a enfin trouvé son nouveau Chef de chœur en la personne de Christophe ROUSSEL. Après des études de piano, Christophe suit des études de chant et pratique chorale, puis poursuit son parcours musical au Conservatoire à Rayonnement Musical de Dijon où il obtient un DEM d'analyse musicale.

Il intervient aussi bien en tant que ténor et chef de chœur qu'en qualité de pédagogue à la Maîtrise de Dijon. Christophe réunit tous les choristes les jeudis soir de 20h à 22h à l'Espace Germaine-Tillion de Plombières-lès-Dijon.

#### Toutes les nouvelles voix seront les bienvenues

et plus particulièrement les "Basses" et "Ténors". Nul besoin de connaître le solfège, la motivation, le plaisir de chanter en groupe sont les seuls critères indispensables pour rejoindre La Cantilène !

# 1, 2, 3... Nounou

**L'Association regroupe des assistantes maternelles afin de proposer aux enfants qu'elles accueillent diverses activités. Association à but non lucratif, elle vit grâce aux cotisations des adhérents, à la recette d'une bourse aux jouets et à la subvention octroyée par la mairie de notre commune.**

Pour l'année en cours (septembre 2022 à juin 2023), nous proposons aux enfants :

- **Les mardis matin**, des activités manuelles et sensorielles dans la salle du RPE au centre Germaine-Tillon, mise à notre disposition par la Mairie, une fois par mois une animation à la bibliothèque de Plombières-les-Dijon,
- **Les vendredis matin**, des activités d'éveil corporel dans le dojo du gymnase Maurice DUBOIS, également prêté par la mairie, une fois par mois un atelier d'éveil musical.

**Nous avons d'ors et déjà été très heureux d'organiser :**

- en novembre, notre bourse aux jouets annuelle (annulée depuis deux ans en raison de la pandémie de COVID),
- en décembre, un goûter de Noël (également annulé en 2020 et 2021 pour les mêmes raisons).

**Nous espérons pouvoir à nouveau nous réunir :**

- en janvier, à l'occasion d'un goûter "galette des rois",
- en février, à l'occasion d'un goûter "carnaval",
- organiser en avril une chasse à l'œuf,
- dans le courant de l'année une sortie à Ani'nomade,
- en juin un pique-nique,
- et participer, en partenariat avec le Relais Petite Enfance, à la fête organisée par le centre Germaine-Tillon.

**Contact : Charline BOUQUET**  
Présidente de l'association  
Tél. 06 79 37 96 84



## Les Cheveux blancs



**Trente cinq ans d'existence et toujours aussi dynamique ! La preuve en est encore donnée cette année avec un planning bien rempli.**

La dure période Covid avec confinement, masque, autorisation de sortie et reconfinement nous avait tous un peu perturbés. Reprendre notre vie comme avant n'était pas évident... Toutes les associations ont eu ce ressenti et les adhérents ont mis du temps à oser retrouver leurs activités.

En cette année 2022, c'est enfin l'éclaircie ! Les adhérents reviennent et ont envie de profiter des moments agréables de la vie. Nous proposons donc comme chaque année, chant, gym détente et jeux de société chaque semaine, mais pas seulement. Loto, projection de films, concours de belote, dégustation de cuisses de grenouilles... font maintenant partie des classiques des cheveux blancs.

J'allais oublier, l'**expo-vente** : journée importante pour notre trésorerie puisqu'elle nous permet d'équilibrer les comptes de l'association. À ce sujet, nous aimerions proposer de nouvelles choses lors de cette vente. Si vous avez des dons en peinture, collage, poterie, tressage, couture... Pourquoi ne pas apporter vos chefs d'œuvre pour ce jour-là ? Ce serait une très belle preuve de générosité à l'égard des aînés de votre commune.

Votre présidente, Muriel MARTYN - Tél. 06 79 81 76 32

## ÉPICERIE TEMPORAIRE DE PROXIMITÉ

La construction de l'intermarché se faisant attendre, un groupe de bénévoles des Cheveux blancs tient la barre de la petite boutique vaillamment !

Du lundi au samedi, de 10 h à 12 h il est possible de trouver le petit ingrédient oublié lors des grandes courses à Dijon. Il en résulte l'économie d'un voyage de quelques kilomètres et un gain de temps appréciable.

Quant aux tarifs, vraiment peu de différence avec la supérette du coin. Bref, le but est de rendre service et, bien sûr, gracieusement !  
**Merci à nos bénévoles** pour leur permanence chaque semaine.

**Association culturelle reconnue d'intérêt général et créée en 2020, L'Arbre à Zique a pour vocation d'insuffler une dynamique artistique par le biais de pratiques musicales collectives dans la commune de Plombières-lès-Dijon. Sensibilisation, enseignement et diffusion s'y côtoient, à destination du grand public.**

Pour sa troisième saison, l'association développe ses activités en salariant 4 nouveaux enseignants. C'est donc une équipe de 6 musiciens pédagogues et motivés qui mettent à présent leurs compétences au service de ce beau projet ! Aujourd'hui, 50 adhérents, de 3 à 65 ans se côtoient dans les différents ateliers.

Excellente nouvelle pour l'association cette année : l'Atelier Eau<sup>2</sup>, cabinet d'architecte en plein cœur du village, met généreusement un local à notre disposition. Une aide précieuse pour le bon déroulement de nos activités ! Les apprentis musiciens et leurs professeurs y disposent des instruments nécessaires aux apprentissages, dans un cadre chaleureux et fonctionnel. Un énorme merci à cette initiative privée qui donne un très beau coup de pouce à notre projet ! En complément de ce lieu central, l'association bénéficie également d'un accueil régulier au centre social Germaine-Tillon. Et, depuis cette année, grâce à un partenariat avec l'Harmonie du Val d'Ouche, des cours d'instruments sont dispensés à la Maison des associations de Fleurey-sur-Ouche.

**Les événements qui ont marqué le premier trimestre de cette saison :**

- Stage "Ener'zique", organisé du 2 au 4 novembre : durant 3 jours, un groupe d'enfants (musiciens ou non) a pu participer à un stage alliant culture et sport. Au programme : aikido, chant choral, atelier d'écriture, grands jeux et Batucada. Une réussite pour cette première édition qui sera vraisemblablement renouvelée.
- Ateliers chant et percussion avec les enfants du CLAS, en partenariat avec le centre social. 4 séances sur un mois leur ont fait découvrir ces activités, avec en point d'orgue, une prestation à la salle des Banquets. Un beau moment d'échange et de rencontre.
- Week-end musical des 3 & 4 décembre, un moment riche en musique : samedi matin, concert des élèves de L'Arbre à Zique, puis le dimanche, brunch funky avec le groupe "Toutafonk", après une mise en bouche par l'atelier chanson de l'association.
- Samedi 17 décembre, participation des chanteurs au concert donné par l'Harmonie du Val d'Ouche à Sainte-Marie-sur-Ouche.

## Les ateliers

### ÉVEIL MUSICAL

Découverte ludique et sensorielle des différents paramètres de la musique, pour les enfants de maternelle.

### CYCLE DE DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE

Les enfants à partir du CP pratiquent successivement 3 instruments différents au cours de l'année (batterie / percussion, flûte traversière, saxophone). L'atelier propose 30 minutes de pratique instrumentale, complétées par 30 minutes de chant collectif.

### CURSUS ENFANTS

Les enfants pratiquant un instrument disposent d'une demi-heure de cours individuel + 1h30 de cours collectif se déclinant en chant, théorie musicale et pratique d'orchestre.

### NOUVEAUTÉ : ATELIER PERCUSSION BRÉSILIENNE (BATUCADA)

Le samedi matin de 11 h à 12 h, Jérôme vous fait découvrir et pratiquer, sous forme d'ensemble, les percussions brésiliennes, pour ensuite se produire lors de manifestations festives. Ouvert à tous (musiciens ou non), il reste encore quelques places disponibles. N'hésitez pas à nous rejoindre !

### PRATIQUE INSTRUMENTALE INDIVIDUELLE

Flûte traversière, batterie/percussion, violon, saxophone, piano. Cours associée à une pratique collective adaptée.

### ATELIER CHANSON

Ouvert aux adultes avec ou sans bagage musical : sur un répertoire de chansons, il est proposé de faire sonner votre voix et votre corps dans la bonne humeur. N'hésitez pas à franchir la porte du centre social le mercredi à 20h15 si pousser la chansonnette vous tente !

# L'Arbre



# à Zique



**Suivez nos actualités**  
sur notre page Facebook

**Renseignements/Inscriptions :**

Email : [larbreazique@yahoo.com](mailto:larbreazique@yahoo.com)

Tél. 06 76 67 51 04



# Ikebana

## classique ou contemporain ?

Derrière cette question se cache un choix, une préférence, une éducation ou une ouverture au monde. Quelle vaste question...

Nous connaissons l'ikebana classique et c'est souvent celui là qui attire de nombreux étudiants. C'est le bouquet type de la représentation que l'on se fait de l'ikebana : quelques branches de cerisiers en fleurs bien disposées dans un joli vase et quelques pivouines. Les végétaux sont laissés en l'état et on respecte le sens de pousse du végétal. La saison est bien visible et les fleurs sont mises en avant. On obtient des bouquets harmonieux et gracieux.

Puis, après avoir exploré de nombreuses pistes de l'ikebana classique,

les étudiants se sentent titillés par d'autres aventures et, là, commence la découverte de l'ikebana contemporain. Lui, il s'affranchit résolument des règles ! Car ce style d'ikebana utilise des matériaux non conventionnels : papier, métal, plastique, laine, tissu, caoutchouc, verre... Il détourne les éléments naturels pour leur faire perdre leur aspect naturel : peinture, écorçage, emmaillotage, on ne reconnaît

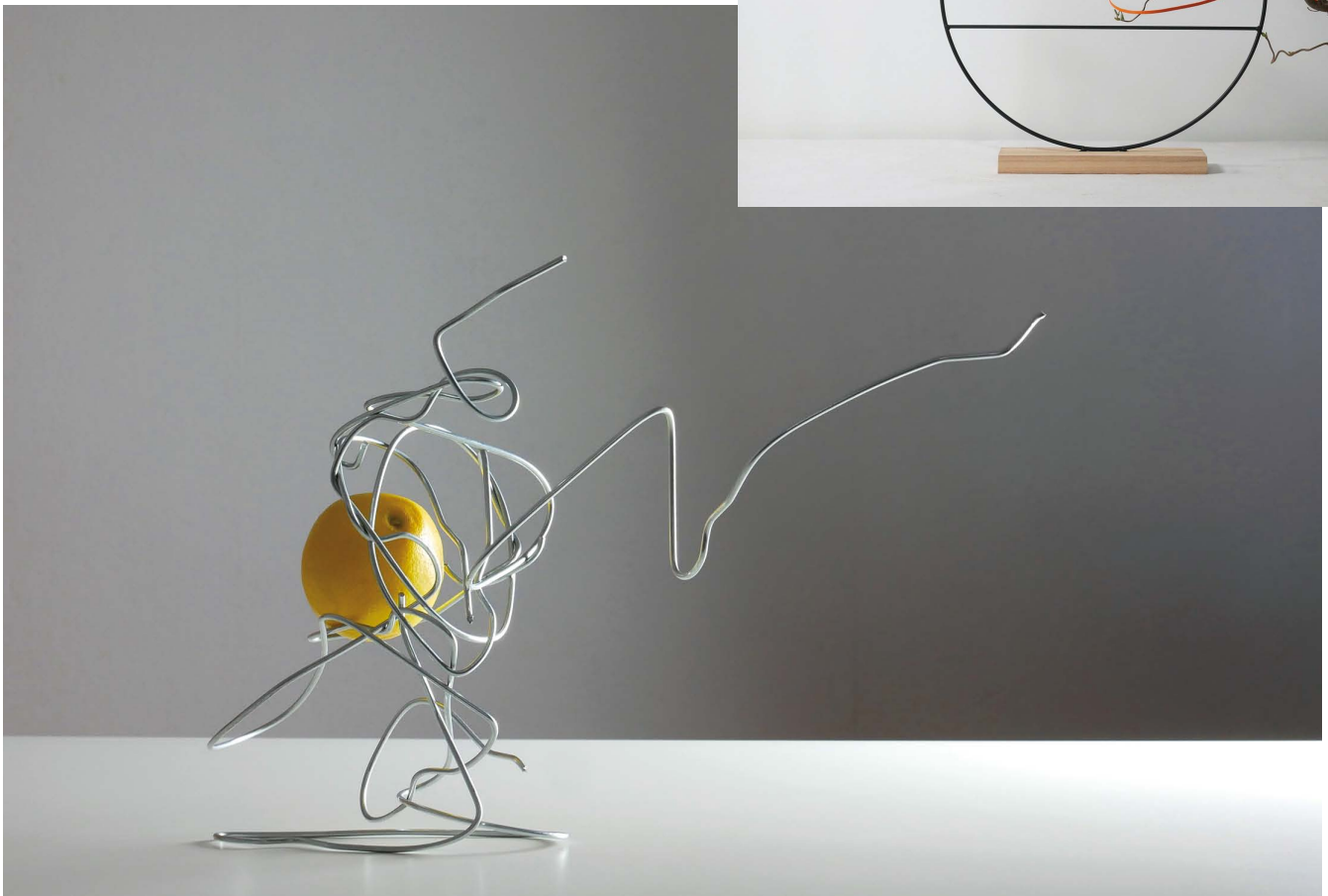
plus les éléments ainsi travaillés. Mais on peut également modifier l'apparence de l'élément naturel : découpage, torsion si le matériau est souple, cassure, position inversée, contrainte, on reconnaît les éléments. Parfois les éléments s'échappent du vase, parfois le vase disparaît... Des instants magiques de créativité s'inventent.

Je pratique l'alternance dans mes cours, pour le plus grand bonheur de tous ceux qui viennent chercher des instants hors du temps ou une bulle de détente. Si, vous aussi, vous voulez réussir vos premiers Ikebanas, rejoignez nous le vendredi après-midi de 14h15 à 16h15, ou vendredi soir de 18h30 à 20h30, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois.

### Renseignements & inscription :

Christine GUILLEMOT

03 45 62 39 97 - <http://eika-ikebana.fr>



# La Gaule de la Vallée de l'Ouche

**Association agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (APPMA), la GVO fait partie de la Fédération de pêche de la Côte-d'Or et fut créée le 4 août 1910.**

Son territoire s'étend sur la commune du barrage dénommé le grand glacis aux écoles primaires pour la partie bief du moulin qui traverse notre beau village et du grand glacis à la sortie du vallon pour la partie rivière qui longe le canal de Bourgogne.

La pêche se pratique de 1/2 heure avant le lever à 1/2 heure après le coucher du soleil, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, suivant les dates d'ouverture des poissons et des catégories de plan d'eau.

L'APPMA est active toute l'année et a commencé la saison 2022 comme elle a fini 2021, en débroussaillant ! Une équipe de 4 à 10 volontaires se sont retrouvés les samedis matin d'octobre 2021 à début mars 2022 pour débroussailler les bords de l'Ouche et du bief du moulin.

Janvier 2022 : repas de l'APPMA.

Février 2022 : troc pêche.

De mars à avril 2022 : une édition encore réussie pour la pêche des enfants

qui sont venus encore plus nombreux. Les lâchers de truites ont également été faits à cette période.

Comme chaque année le vide grenier de la GVO a eu lieu en juillet 2022, comme pour les années précédentes nous étions complets.

Plusieurs nettoyages citoyens ont été effectués tout au long de l'année et nous avons pu remarquer une vive

amélioration. Nous remercions la Team River Clean pour leur aide : malgré le manque de bénévoles, toutes les rives sur plus de 6 km ont été nettoyées.

Nous remercions notre dépositaire Aline Roserot, pour son travail assidu tout au long de l'année pour notre association. Le président ainsi que l'ensemble du conseil administratif de la GVO vous souhaitent une très bonne année 2023.

## Contact

Email : [gauledevallee@gmail.com](mailto:gauledevallee@gmail.com)

Président : Charpy Mickaël

07 82 88 02 96

Trésorier : Goldi Mickaël

06 09 13 68 60

Secrétaire : Charpy Florian

06 89 07 83 07



# Amicale Pétanque Plombières



**L'Amicale Pétanque Plombières est une association permettant à tous ceux qui le veulent, petits et grands, de venir jouer à la pétanque dans la joie et la bonne humeur.**

Notre objectif est de progresser dans notre sport parmi toutes les compétitions que nous pouvons faire, (championnat des clubs par équipe, divers championnats organisés par d'autres clubs...).

Cette année, nous avons 4 équipes engagées en championnats des clubs : 3 open et 1 féminine. Une de nos équipes a terminé 1<sup>ère</sup> de la poule et a donc disputé les demi-finales et finale au boulodrome de Dijon. Elle a été

# Plombières Athlétic Sport Toujours dans la course !

Depuis plus de 25 ans, le PAS est un club de sport regroupant des passionnés de course à pied sur route ou nature (trail). La convivialité, l'esprit sportif et le dépassement de soi sont des valeurs auxquelles le club est très attaché.

Le coût de l'adhésion annuelle est de 27 euros. Un certificat médical de non-contre-indication à la course à pied en compétition est obligatoire.

## ENTRAÎNEMENTS

**Mercredi à 19h**, sur la piste du stade de Plombières à côté du gymnase, pour des séances de fractionné qui améliorent la vitesse.

**Vendredi à 19h**, sur la piste du stade de Plombières à côté du gymnase, pour des séances d'endurance ou pour une sortie d'environ une heure, ponctuée d'ateliers dynamiques.

**Dimanche à 9h30**, départ du parking du gymnase, pour une sortie nature dans les combes avoisinantes.

Un plan d'entraînement est proposé par nos 2 coaches qui nous accompagnent et nous conseillent tout au long des séances.

## NOUVEAUTÉ

Création d'un groupe de marcheurs qui se retrouvent le samedi à 14h, place de la mairie, pour des randonnées dans les environs de Plombières.

## LES COURSES

Chacun participe selon son niveau aux différentes courses organisées dans la région, en France ou même à l'étranger.

## SORTIE

Tous les ans, le club propose une sortie à ses adhérents sur une journée ou un week-end pour participer à une course régionale ou nationale. En 2022, le PAS a été bien représenté au Trail du Saut du Doubs.

Si vous voulez courir, pour le plaisir ou pour la performance, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, rejoignez-nous !

**Pour tout renseignement :**

<https://plombieres-as.fr/>

Président du club : Jean-Claude

Boutron, Tél. 06 82 85 45 89



## TRAIL DE LA PÉROUSE

C'est dans un cadre naturel et privilégié sur les hauteurs de Plombières-les-Dijon, qu'aura lieu le trail de la Pérouse dimanche 5 mars 2023.

3 parcours sont proposés : 27 km, 13 km et 8 km ainsi qu'une randonnée de 10 km environ. Près de 500 coureurs y participent chaque année, le succès de cette manifestation est dû essentiellement aux bénévoles impliqués dans la vie du club, à nos partenaires et à la municipalité de Plombières-les-Dijon.



sacrée championne de Côte-d'Or pour la seconde année consécutive, après la montée en 2021 en seconde division et la montée en 1<sup>ère</sup> division en 2022.

Je tiens à féliciter toutes les autres équipes qui ont été engagées tout au long de l'année et surtout les supporters qui sont venus nous soutenir. Notre cohésion fait notre force.

Je félicite aussi nos féminines qui ont fait un très beau parcours pendant les championnats régionaux, divers tête à tête et doublette, et qui sont allées défendre nos couleurs à Saint-Marcel (71) et à Belfort (90) au championnat Bourgogne-Franche-Comté. Elles ne se sont inclinées deux fois qu'en en quart de final.

En fin d'année, nous avons organisé le congrès départemental de Côte-d'Or FFPJP, qui regroupe tous les clubs de Côte-d'Or. Nous y parlons de ce qui s'est passé durant l'année et des changements pour l'année à venir. Je remercie Madame le Maire et l'adjoint à l'association sportive de Plombières-les-Dijon pour leur présence. Le comité de Côte-d'Or, à été retenu pour l'organisation du championnat du monde de la pétanque qui aura lieu en 2024 au zénith de Dijon.

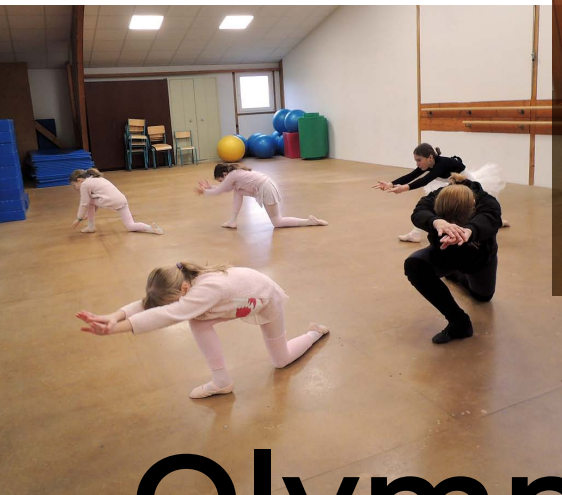
Enfin, nous avons terminé l'année par notre assemblée générale, qui s'est parfaitement déroulée avec l'élection d'un nouveau bureau.

**Venez découvrir ce sport, que ce soit pour vous détendre ou jouer en compétition.**

Nous vous accueillons le mercredi, le vendredi et, parfois, le samedi quand nous ne sommes pas en compétition, de 15h à 19h dans le jardin public, quand les conditions météorologiques nous le permettent.

**Contact : Mr Jeunot Cédric**  
Tél. 07 85 84 93 23.

[Amicalpetanqueplombieres@yahoo.com](mailto:Amicalpetanqueplombieres@yahoo.com)



# Olympe

**La danse est une forme d'art vivant, un sport aux multiples bienfaits pour le corps et l'esprit. C'est un mode d'expression éphémère, constitué de séquences de mouvements du corps dans l'espace, souvent accompagnés par de la musique. Elle permet d'être bien dans son corps, bien dans sa tête. Elle favorise la concentration et la mémorisation. Elle permet de ralentir le vieillissement cognitif. La danse est aussi un moyen d'expression qui favorise les relations humaines. Les animatrices et animateur d'Olympe présente leur spécialité en quelques lignes.**

## NOÉMIE, CLASSIQUE

Animatrice à Olympe depuis maintenant 10 ans, j'ai toujours autant de plaisir à rencontrer chaque année de nouvelles petites danseuses !

Le cours que j'anime est accessible aux enfants à partir de 7 ans, et souhaitant acquérir les bases de la danse classique.

Les enfants évoluent dans la rigueur et la discipline, deux éléments qui caractérisent bien la danse classique, et travaillent chaque semaine afin de présenter, en fin d'année, un beau spectacle !

Le cours commence par le traditionnel échauffement à la barre, puis vient ensuite le travail de la technique et l'apprentissage d'une chorégraphie.

Parfois, nous évoquons aussi un peu d'histoire de la danse, à l'aide de livres ou autres éléments faisant référence aux ballets connus du répertoire classique.

Les élèves d'Olympe sont sérieuses et appliquées et en tant qu'animatrice, c'est une grande fierté de les voir progresser et de pouvoir les faire danser devant un public. Merci Olympe !

## ÉMILIE, ÉVEIL

L'éveil à la danse est une première approche et une découverte du corps, du mouvement, de l'espace, de la musique et des dynamiques ainsi que de la relation avec les autres enfants danseurs ! Dans ce cours, les chorégraphies sont très simples.

## DELPHINE, DANSE FUSION

Au sein de l'association Olympe, nous pratiquons la danse fusion, de l'âge de 7 ans à l'âge adulte. Cette discipline puise dans divers styles de danses (modernes, contemporaines...), mais aussi dans de multiples origines musicales, musiques du monde, électro, musiques actuelles...

Lors de chaque cours, nous prenons le temps de nous échauffer, souvent par des exercices de barre au sol, puis nous travaillons des chorégraphies.

Les élèves peuvent également apporter leurs idées, nous partons parfois d'improvisations dansées pour créer des morceaux de chorégraphie. Cette pratique s'adresse à tous, enfants et adultes voulant tout simplement s'exprimer à travers la danse.

## LAURA, HIP-HOP

Le Hip-hop, Street, New Style est une discipline artistique et sportive. Elle permet de faire travailler la souplesse, l'agilité, le cardio, l'endurance musculaire et la coordination.

Mais c'est aussi un bon moyen de se vider l'esprit, d'enchaîner des mouvements sur le rythme de la musique tout en oubliant le quotidien.

Les danseurs apprennent la cohésion de groupe, le partage et l'entraide. Comme un écrivain le ferait avec sa plume, les danseurs exécutent par leurs mouvements, ce qu'ils veulent vous raconter.

Au sein de l'association Olympe, nous apprenons environ trois chorégraphies par groupe, racontant toutes une histoire différentes, selon le thème imposé pour le gala de danse de fin d'année.

## ÉMILIE, YOGA

Nous pratiquons le Hatha Yoga le lundi soir de 18 h 15 à 19 h 30. Il s'agit d'une pratique douce pendant laquelle nous sommes en conscience dans notre corps.

Pendant la séance, nous effectuons différentes postures alliées à la respiration. La pratique permet de relâcher les tensions, assouplir le corps et apaiser notre esprit.

La séance est accessible à tous, il n'y a pas besoin d'être souple contrairement aux idées reçues. C'est en pratiquant que nous le devenons.

## KEVIN, RENFO MUSCULAIRE

Cours de renforcement musculaire complet à base de circuit training, venez bouger au rythme de la musique pour travailler le cardio et tonifier votre corps ! Échauffement, travail cardio et renforcement cuisses-abdos-fessiers, puis étirements en fin de séance.

## CLÉMENCE, PILATES

Le Pilates est une discipline améliorant la souplesse des muscles et des articulations grâce à des étirements effectués avec la respiration thoracique.

Cette activité a de nombreux bienfaits tels que l'amélioration de la posture et de l'équilibre, le renforcement des muscles profonds, ainsi que le relâchement des tensions. Venez découvrir ou redécouvrir cette activité dans une ambiance conviviale et détendue.

## KRISTINA, GYMNASTIQUE DÉTENTE

La gymnastique douce (ou gym douce) fait partie des activités à privilégier chez les seniors. Elle favorise le renforcement du système musculaire, de l'équilibre et de la souplesse. Pratiquée de manière régulière, elle offre de nombreux bienfaits, améliorant la posture.

Elle permet également, de maintenir, voire d'améliorer sa masse musculaire qui tend à diminuer en vieillissant, souvent source de perte d'équilibre.

La pratique physique peut contrecarrer la fragilisation des os (retarder l'ostéoporose) à l'origine de fractures lors de chute.

Le cours débute par un échauffement complet du corps. S'ensuivent des exercices variés de renforcement musculaire, de cardio, de gainage des abdominaux, d'étirements, en individuel ou en atelier, avec ou sans accessoires. La séance se termine par des étirements.

Très dynamiques, les élèves ont participé à "Octobre rose" et préparé une chorégraphie pour Noël.

**Il n'est jamais trop tard pour se mettre ou se remettre au sport !** Les tables des fêtes de ces dernières semaines ont peut-être été trop copieuses... Besoin d'un petit coup de pouce pour éliminer le "trop plein" de bonnes choses consommées pendant cette période ? Ou vous souhaitez vous préparer pour un printemps et un été en pleine forme ? N'hésitez pas, poussez la porte de la salle de danse et venez nous rejoindre sans tarder, vous ne serez pas déçu !

**Ouvertes à tout public**, féminin et masculin, à partir de 4 ans, les activités d'Olympe se pratiquent dans la bonne humeur et sans esprit de compétition. La politesse, le respect, la cohésion, l'entraide sont les principes de base à Olympe.

### Pour tout renseignement,



**OLYMPE**

vous pouvez contacter  
la Présidente :  
Mme Martine AGOSTINI  
Té debate. 03 80 41 47 83  
Email : michel.agostini21  
@orange.fr



## Espoir Gymnique de Plombières

**L'année dernière, sans compétition, a été l'occasion pour nos sections d'orienter le travail sur les acrobaties et beaucoup de progrès ont été observés !**

L'association de Gym "Espoir Gymnique de Plombières", affiliée à la F.S.C.F (Fédération Sportive et culturelle de France) et située au complexe sportif Maurice-Dubois, propose trois cours :

- le vendredi de 17h30 à 19h, avec la section poussine,
- le vendredi de 18h30 à 20h, avec la section jeunesse/aînée,
- le samedi matin de 11h00 à 12h30, toutes sections confondues.

Les cours affichent complet et c'est dans une ambiance conviviale que les adhérentes, principalement des communes voisines, se retrouvent pour pratiquer leur activité sportive.

L'association est gérée par cinq bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour rejoindre l'équipe et aussi participer à la vie associative du club. Le bénévolat c'est aussi des moments de plaisir, de joie et de convivialité...



### Facebook :

Espoir gymnique  
plombières

### Instagram :

espoirgymniqueplombières

### Email :

espoirgymniqueplombières  
@gmail.com

## Après deux années compliquées, le Tennis Club de Plombières a su rebondir et remotiver ses adhérents pour cette nouvelle saison !

En ce début d'année tennistique, nous pouvons constater une belle évolution chez les licenciés, notamment chez les jeunes. Précisons que près de 62 % des adhérents sont Plombiérais. Grâce à cet engouement, les groupes sont au maximum de leur capacité.

Notons qu'en juin 2020, Antoine PERAZZI, enseignant depuis près de 25 ans au TC Plombières, a souhaité se consacrer à temps plein à son métier d'agent immobilier. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans son nouveau travail et le remercions sincèrement pour toutes ces années passées au club.

En septembre 2020, David MOREAU est devenu le nouvel entraîneur du club. Son professionnalisme, son expérience et son parcours atypique ont conquis l'ensemble des adhérents. En effet, après avoir été joueur négatif (-4/6) et des études en STAPS, il s'est spécialisé dans l'enseignement du tennis et s'est occupé de plusieurs clubs de Dijon. Il a également travaillé en Suède, en Chine et aux États-Unis dans différents projets de hauts niveaux. Après une année tennistique à nos côtés, un grand club Dijonnais lui a offert un emploi à temps complet. Nous souhaitons le remercier pour cette année passée au club et une belle réussite dans ces nouvelles fonctions.

Après plusieurs mois de recherches et de persévérance, nous avons pu recruter quatre enseignants en septembre 2022. En effet, Romain FÉLIX pour les

cours des lundis, Alexis REMOND pour les mercredis, Benoit HOSEJKA pour les vendredis et Romain BOU SAADA pour les samedis. Le club dispense à ce jour 20h15 de cours de tennis par semaine. En cette nouvelle année tennistique, les manifestations ont pu reprendre de plus belle : championnats, assemblée générale, journées portes-ouvertes... L'organisation du vide-grenier en octobre 2022 a été, comme chaque année, un réel succès. Pour rappel, l'intégralité des bénéfices engendrés par cette action permet le développement l'école de tennis.

Enfin, nous souhaitons mettre à l'honneur l'ensemble des licenciés du Tennis Club de Plombières qui permettent de faire vivre l'association. L'ensemble des membres du bureau, remercie l'action des bénévoles sans qui aucune action ne pourrait avoir lieu.

# Tennis Club



Animation HEAD  
Juin 2022



Brocante octobre  
2022



Animation jeunes juin 2022



Brocante octobre 2021



AG 2020/2021



Animation école de tennis  
Septembre 2022



Tournois adultes  
Et  
Jeunes avril 2022

# de Plombières



Fête du tennis juin 2022



Tournois adultes  
et  
jeunes avril 2022



Animation école primaire,  
Plombières Les Dijon  
Septembre 2022



# Plombières Aïki

Cet art martial sans compétition apprend à faire face à nos peurs et vise à répondre avec sérénité et modération à toutes formes d'agression. Il développe des valeurs de sérénité, d'humilité, de contrôle de soi et met l'accent sur le respect du partenaire, il permet aux enfants d'extérioriser leur énergie tout en la canalisant.



La saison 2022/2023 a démarré normalement le 6 septembre. 20 enfants de 7 à 13 ans se sont inscrits et pratiquent régulièrement tous les mardis en fin de journée.

## ÉVÉNEMENTS

Le 13 décembre nous avons clôturé la fin du premier trimestre par un pot de l'amitié avec les parents et les enfants. D'autre part, comme les années précédentes, la ligue d'Aïkido Bourgogne-Franche-Comté organise un stage enfants, animé par Fabrice de Ré,

enseignant spécialiste pour les jeunes (enfants/ado). Cette saison, l'événement se déroulera le samedi 25 mars 2023 à Besançon.

Ce stage, gratuit, s'adresse à tous les clubs enfants de la région. Il rassemble en général de 80 à 100 enfants et il rencontre à chaque fois un vif succès auprès des jeunes. Nous sommes heureux de pouvoir en faire profiter nos jeunes du club de Plombières. Le transport en bus est pris en charge par la ligue BFC et chaque club, au prorata du nombre de participants.

**Lieu :** dojo du complexe sportif de Plombières, 13 rue du Moulin.

**Jour et heures :** tous les mardis hors vacances scolaires, enfants de 18h30 à 19h15, adultes de 19h30 à 21h.

**Tarif annuel :** enfant 55 €, adulte 75 €.

## Contacts :

Jean-Luc MENIEL,  
enseignant 5<sup>e</sup> dan : 06 86 25 28 99  
Guillaume SORDET,  
président du Club : 06 43 93 96 78  
**Site web :** [www.aikido-sombornon.fr](http://www.aikido-sombornon.fr)

# Judo Jujitsu Plombières

**Avec plus de 50 membres, le club, familial et dynamique, propose 3 disciplines.**

## LE JUDO

À travers des valeurs véhiculées par son code moral, le judo est une discipline qui aide au bon développement

de l'enfant. Réunis sur les tatamis, on pratique des jeux de motricité, on travaille avec un partenaire et on apprend à canaliser son énergie.

### LES COURS

2010 à 2014 : mercredi de 14h à 15h

2015 à 2016 : mercredi de 15h05 à 16h05

2017 à 2018 : mercredi de 16h10 à 17h10

## LE JUJITSU

À partir de 16 ans, le jujitsu se compose de plusieurs phases. On retrouve une partie de judo mais aussi une partie de coups pieds/poings. Notre groupe est hétérogène, avec des débutants et des pratiquants plus confirmés. Le travail est varié et offre une continuité entre percussion et préhension.

### LES COURS

À partir de 2006 :

lundi et jeudi de 20h15 à 21h45

## LE TAÏSO

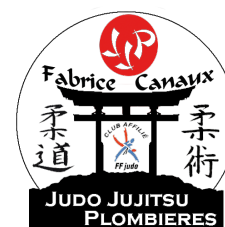
Cette discipline s'assimile à du renforcement musculaire dynamique. Le taïso peut se pratiquer seul ou à plusieurs selon les exercices ludiques proposés. Toujours dans une ambiance conviviale, chaque adhérent progresse à son niveau et selon ses possibilités.

### LES COURS

À partir de 2006 :

lundi et jeudi de 19h15 à 20h15

**Pour tout renseignement supplémentaire, nous vous invitons à contacter Guillaume, professeur du Judo Jujitsu Plombières.**  
Tél. 06 35 25 51 03 - Email : [judo.jujitsu.plombieres@gmail.com](mailto:judo.jujitsu.plombieres@gmail.com)





# 2022 L'ASCP au fil des jours



Tout au long de l'année qui vient de s'achever l'ASCP, forte de plus de 120 licenciés, a connu comme tout un chacun des hauts et des bas, des joies et des peines. Je me propose de conter chronologiquement quelques événements qui, en 2022, ont rythmé et marqué la vie d'un club dont le dynamisme n'est plus à prouver.

## REPRISE

Le 13 février sonne la fin de la trêve hivernale. Les compétitions reprennent avec leur cortège d'ambitions... mais...

## DISPARITION

Vendredi 25 mars, une terrible nouvelle s'abat sur le club : le décès à l'âge de 51 ans de Fabrice, dirigeant de l'équipe B. Dans notre microcosme et au-delà, émotion et tristesse étaient de mise, l'homme ayant encore mené ses troupes à la victoire le dimanche précédent, soit tout juste 5 jours avant sa disparition. Les hommages rendus ultérieurement ont été à la hauteur de la participation de "Fab" à la vie du club.

## TOURNOI

Le 26 mai, après 2 années blanches (noires ?) pour cause de COVID, notre traditionnel tournoi "vétérans" du jeudi de l'Ascension renaît de ses cendres avec une 10<sup>e</sup> édition qui n'a rien eu à envier à ses devancières. Placé sous le signe du fairplay Il a connu un franc succès dans tous les domaines (ambiance, 76 buts inscrits, un vainqueur inédit le FC Kosovo...) sous la conduite de bénévoles motivés et au top. Vive-ment le 18 mai 2023 !

## RELÉGATION

Dimanche 29 mai, dernière rencontre pour l'équipe A, qui obtient un nul méritoire mais insuffisant sur le terrain de Semur-en-Auxois. Classée 9<sup>e</sup> sur 14, elle se retrouvera en D2 en septembre. Dire que c'est la 1<sup>ère</sup> fois depuis des lustres que 6 équipes d'un même championnat descendent au niveau inférieur et surtout qu'avec un point de plus elle aurait terminé à une très honorable 5<sup>e</sup> place...

## VOUS PRENDREZ BIEN UN DEMI

Pas de pub pour un alcool quel qu'il soit mais, samedi 27 août, l'ASCP portée sur les fonts baptismaux en 1971 fêtait son demi... siècle ! Avec un an de retard... sacrée pandémie. Cette journée festive et conviviale a été l'occasion de retrouvailles inattendues entre licenciés de toutes générations venues parfois de loin. Échanges, anecdotes, quelques matchs, une clôture sympa au stade et un repas dansant le soir : que du bonheur ! Rendez-vous en 2031 pour les 60 ans.

## LE FOOT AU FEMININ

Samedi 8 octobre, pour la 1<sup>ère</sup> fois dans l'histoire de notre club quinquagénaire, une équipe composée uniquement de jeunes filles était alignée. Depuis elles persévèrent...

## FIAT LUX ET LUX FUT

C'est ainsi que j'avais titré à l'époque un article interne. Tout ça pour dire que, le jeudi 3 novembre, la remise en état de l'éclairage du stabilisé devenait réalité, normalisant enfin les conditions d'entraînement.

## UN WEEK-END MEMORABLE

Samedi 17 et dimanche 18 décembre, toutes les composantes de l'association avaient rendez-vous en salle pour des joutes amicales balle au pied, le soir pour les seniors et l'après-midi entre parents, jeunes joueuses et joueurs. Certes, en clôture, la finale de la coupe du monde suivie en commun a un peu refroidi l'assistance, sans toutefois effacer la convivialité qui a régné ces 2 jours au sein de la grande famille de l'ASCP.

## RENDEZ VOUS

En 2023, année que nous vous souhaitons agréable, merci de noter nos 2 lotos les 25 et 26 février.

**Gérard Gauthier**  
Président délégué de l'ASCP



# US Plombières



**Cette saison 2022-2023 le club de basket USP Plombières-les-Dijon continue sur la bonne dynamique engagée ces dernières années, toujours sous la présidence de Jean-Louis Lamotte, joueur et entraîneur connu et reconnu dans tout le microcosme du basket en Bourgogne.**

Le nombre de licenciés est toujours en progression, lié à la bonne ambiance, à l'esprit ouvert et familial qui anime les dirigeants. L'USP aligne ainsi une équipe dans quasi chaque catégorie d'âge : U13, U15, 17, U20 interdépartementale, ainsi que deux équipes en seniors.

Coté résultat, la première partie de saison fut satisfaisante ! **L'équipe senior** qui vient de monter en pré-région s'est vu renforcer par l'arrivée de nouvelles recrues, dont une pré-nationale capable de *dunker*, et d'une autre ayant jouée en nationale 3. Chaque vendredi soir les joueurs assurent le spectacle et sont toujours invincibles ! Les **U20** jouent eux en interdépartementale et se confrontent aux autres

bonnes équipes de Côte-d'Or, du Jura et de Saône-et-Loire. Là encore les résultats sont là, notamment grâce à l'énergie positive et à la bonne entente qui règne dans ce groupe jeune. À n'en pas douter qu'ils s'adapteront facilement au jeu plus rude des seniors ! N'hésitez pas à les suivre sur leur groupe Instagram : "usp basket club".

Du côté des **U17**, de nouveaux joueurs ont également rejoints l'effectif, attirés par le niveau de jeu et l'ambiance amicale du groupe. Flashys et dynamiques sur le terrain, ils ont ramené des résultats précieux et offert des fins de match animées !

Concernant la formation, **les U15 et U13**, sont encadrés, comme chaque année, tous les mercredis par un apprenti entraîneur de la JDA. Ils ont également

eu la chance d'être entraînés sur une après-midi par Élise Prodhomme, coach des Espoirs masculins de la JDA. Ce partenariat précieux pour les joueurs est bien sûr à l'initiative de notre président, Jean Louis Lamotte. Les résultats et progrès des jeunes joueurs sont visibles de semaine en semaine. La participation et l'implication des parents des joueurs est à saluer !

L'US Plombière se tourne également vers l'avenir en participant activement à l'organisation et la promotion du **basket 3 contre 3**. Ce nouveau format de jeu, apparu aux derniers Jeux Olympiques de Tokyo 2021, propose des rencontres rapides, rythmés et spectaculaires où les joueurs se doivent d'être polyvalent et prêts physiquement. Des plages d'entraînements sont réservées à cette pratique et le club a pu accueillir une journée de tournoi officiel pour les catégories U13 et U15.

**Pour les curieux, venez jeter un coup d'œil au gymnase les soirs de matchs, la bonne ambiance est garantie !**

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Jean-Louis Lamotte au 06 45 17 15 39.**



## 100 ans !

La dynamique positive du club s'inscrit dans la durée et la longévité : **l'USP Basket fête son centenaire cette année.** Un événement que les dirigeants, joueurs actuels et passés ont dignement fêté le week-end du 4 février dernier.

## VIE QUOTIDIENNE ET CITOYENNETÉ



Marcel  
LAMPIN

L'attitude individuelle des citoyens est importante. Les comportements de civisme (politesse, respect des biens publics...) font partie intégrante du savoir-vivre et du bien-vivre.



## Déjections canines

**Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.**

En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention... Votre fidèle compagnon à quatre pattes n'utilise pas encore vos toilettes ? Pour pallier ces problématiques d'hygiène publique et désagréments olfactifs et visuels, des sacs à crottes et des poubelles sont à votre disposition dans notre commune.

Un village propre et agréable à vivre est l'affaire de tous. Chacun peut y contribuer facilement en adoptant un comportement citoyen !



Téléphone : 03 80 43 52 36  
mairie@plombieres-les-dijon.fr

**JeVeuxAider.gouv.fr**  
PAR LA RÉSERVE CIVIQUE

**JeVeuxAider.gouv.fr est la plateforme publique du bénévolat, proposée par la Réserve Civile.**

Pourquoi rejoindre  
**JeVeuxAider.gouv.fr ?**

### Bénévoles

- ✓ Pour trouver la mission qui leur convient
- ✓ Pour aider les autres et se sentir utile
- ✓ Pour faire des rencontres et vivre une expérience

### Associations et organisations publiques

- ✓ Pour trouver de nouveaux bénévoles rapidement
- ✓ Pour simplifier leurs échanges avec les bénévoles
- ✓ Pour donner plus de visibilité à leur action

### Collectivités

- ✓ Pour gérer les situations de crise
- ✓ Pour mobiliser les habitants
- ✓ Pour outiller l'action locale des acteurs de l'engagement

**PLUS D'INFO OU  
INSCRIPTION !  
FLASHÉZ LE QR  
CODE**



## Tarifs des services publics

# LOCATIONS DE SALLES

### Salle des fêtes Eugène-Vadot

250 personnes assises

Les tarifs comprennent la mise à disposition du mobilier remisé à demeure pour 250 convives assis, l'utilisation de la cuisine et l'eau.

Facturation de la consommation en électricité (index relevé x 0,26 € / kWh) et de la consommation en gaz (index de consommation en m<sup>3</sup> x 11,2 x 0,17 € / kWh).

Cautions : 180 € / dommage et 840 € / nettoyage non conforme.

Tarifs applicables aux nouvelles réservations enregistrées à compter du 01/01/2023.

	JOURNÉE HORS WEEK-END			WEEK-END	LOCATION DE LA VAISSELLE
	Matinée 10h - 14h30	Après-midi 14h30 au lendemain 9h	Journée 10h au lendemain 10h	Du vendredi 14h30 au lundi 10h	
Résident plombierois	<b>230 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	<b>300 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	<b>525 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	<b>790 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	Gratuité pour les résidents plombierois et les associations plombières
Association plombière	X	X	<b>1 gratuité / an puis 230 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	<b>1 gratuité / an puis 380 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	
Autres	<b>520 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	<b>650 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	<b>1 135 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	<b>1 785 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	

### Salle des Banquets

80 personnes assises

Les tarifs comprennent la mise à disposition du mobilier remisé à demeure pour 80 convives assis, l'utilisation de la cuisine et l'eau.

Facturation de la consommation en électricité (index relevé x 0,26 € / kWh) et de la consommation en gaz (index de consommation en m<sup>3</sup> x 11,2 x 0,17 € / kWh).

Cautions 180 € / dommage et 840 € / nettoyage non conforme.

Tarifs applicables aux nouvelles réservations enregistrées à compter du 01/01/2023.

	JOURNÉE HORS WEEK-END			WEEK-END	LOCATION DE LA VAISSELLE
	Matinée 9h - 12h	Après-midi 13h30 au lendemain 9h	Journée 9h au lendemain 9h	Du vendredi 13h30 au lundi 9h	
Résident plombierois	<b>85 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	<b>110 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	<b>190 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	<b>340 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	Gratuité pour les résidents plombierois et les associations plombières
Association plombière	X	X	<b>1 gratuité / an puis 90 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	<b>1 gratuité / an puis 170 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	
Autres	<b>185 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	<b>250 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	<b>425 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	<b>835 €</b> Arrhes : 25 % du tarif Cautions : 180 € / 840 €	

### Salle de l'E.G.T.

70 personnes debout

Le tarif comprend la mise à disposition du mobilier, l'éclairage et le chauffage.

Locations réservées à l'organisation d'assemblées générales, conseils d'administration... (manifestations familiales et événements festifs interdits)

	JOURNÉE HORS WEEK-END				WEEK-END
	Heure	Matinée 9h - 14h	Après-midi 14h - 23h	Journée 9h - 23h	Du vendredi 18h au lundi 9h
Résident plombierois	<b>12 €</b>	<b>35 €</b>	<b>45 €</b>	<b>70 €</b>	<b>185 €</b>
Association plombière	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit *</b>	<b>Gratuit *</b>
Autres	<b>17 €</b>	<b>40 €</b>	<b>50 €</b>	<b>85 €</b>	<b>250 €</b>

\* À raison d'une fois par an maximum, puis application du tarif "Résident plombierois".

## Salle du Conseil Municipal

50 personnes assises

Le tarif comprend la mise à disposition du mobilier, l'éclairage et le chauffage.

Locations réservées à l'organisation d'assemblées générales, conseils d'administration... (manifestations familiales et évènements festifs interdits)

	Heure	Matinée 9h – 14h	Après-midi 13h30 au lendemain 9h	Journée 9h au lendemain 9h
Résident plombierois	22 €	60 €	90 €	145 €
Association plombière	Gratuit	Gratuit	Gratuit *	Gratuit *
Autres	30 €	85 €	140 €	220 €
Famille plombière pour obsèques d'un membre inhumé au cimetière communal	Gratuit			

\* À raison d'une fois par an maximum, puis application du tarif "Résident plombierois".

TARIFS POUR LE REMPLACEMENT DES PIÈCES DE VAISSELLE DE LOCATION MANQUANTES

➤ Fourni avec le contrat de location

## LOCATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Gratuité pour les associations plombières.

Les tarifs de location comprennent l'accès aux vestiaires.

Locations réservées aux groupes constitués relevant d'un organisme doté de la personnalité morale.

Locaux réservés à la pratique des activités sportives exclusivement.

	JOURNÉE HORS WEEK-END				WEEK-END
	Heure	Matinée 8h – 14h	Après-midi 14h – 23h	Journée 8h – 23h	Du samedi 8h au dimanche 23h
Salle omnisports	20 €	100 €	150 €	230 €	450 €
Salle de danse	10 €	50 €	75 €	115 €	225 €
Terrain de foot gazonné	15 €	75 €	115 €	180 €	340 €
Terrain de foot stabilisé	10 € + éclairage ext. : 30 €	55 €	80 € + éclairage ext. : 200 €	130 € + éclairage ext. : 245 €	260 € + éclairage ext. : 450 €
Piste athlétisme	10 € + éclairage ext. : 30 €	55 €	80 € + éclairage ext. : 200 €	130 € + éclairage ext. : 245 €	260 € + éclairage ext. : 450 €
Salle de musique	8 €	22 €	44 €	65 €	85 €

## JARDINS MUNICIPAUX

### LOCATION DU PLANCHER

À utiliser exclusivement au sein de structures ou d'espaces municipaux.

JOURNÉE	WEEK-END
9h – 23h	Du samedi 8h au dimanche 23h
2 € / m <sup>2</sup>	2,50 € / m <sup>2</sup>

### CONCESSIONS

	CIMETIÈRE	MONUMENT JARDIN FUNÉRAIRE
15 ans	165 €	410 €
30 ans	335 €	X

TARIF À L'ANNÉE	
Jardin partagé Parcelle de 30 m <sup>2</sup> environ	20,30 €
Jardin partagé Parcelle de 45 m <sup>2</sup> environ	30,50 €
Jardin communal	2 € / m <sup>2</sup>
Parcelle municipale pour l'installation de ruchers	2 € / m <sup>2</sup>

## OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Location du Pasquier : 125 € / jour, 70 € / demi-journée  
(avec une gratuité annuelle d'une journée  
à l'attention des associations plombières).

Location du ½ Pasquier côté bord de l'Ouche :  
80 € / jour, 45 € / demi-journée (avec gratuité annuelle  
d'une journée à l'attention des associations plombières).

Chapiteaux sur Pasquier : 20 € / jour

Fête foraine sur ½ Pasquier, côté bord de l'Ouche :  
125 € / jour

Véhicule exposition - vente : 6 € / mètre linéaire

Foire et marchés : 1 € le mètre linéaire

Vente ambulante de produits divers sur le domaine public  
hors marché hebdomadaire (pizzas, fruits, fleurs...) : 17 € / jour

Forfait fourniture d'électricité pour la vente ambulante  
de produits divers sur le domaine public hors marché  
hebdomadaire : 6 € / jour

## CONSOMMATION DE FLUIDES ASSOCIÉS À L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Électricité : index relevé x 0,26 € le kWh

Eau : index relevé x 3,71 € le m<sup>3</sup>

## L'IMPLANTATION DES TERRASSES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Redevance annuelle : 45 € / m<sup>2</sup>

Redevance journée : 4 € / m<sup>2</sup>

## TARIFS DES REPAS INTERGÉNÉRATIONNELS

Repas : 4 € / repas

Tarif réservé aux personnes seules de plus de 70 ans  
résidant à Plombières-lès-Dijon, aux résidents  
de la FEDOSAD et les personnels accompagnants.

# ESPACE GERMAINE-TILLION

## PRESTATIONS D'ACCUEIL

Une majoration  
de 15 % est appliquée  
aux familles résidant  
hors de la commune.

	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (DU LUNDI AU VENDREDI)		
	Plage du matin	Plage du soir	Temps méridien (avec repas)
QF < ou = 500	0,65 €	1,30 €	3,16 €
QF > 500	1,80 €	3,60 €	7,40 €
	ACCUEIL MERCREDIS SCOLAIRES & TEMPS EXTRASCOLAIRES		
	Journée complète avec repas (extrascolaire)	½ journée avec repas (dont les mercredis)	
QF < ou = 750	3,16 €	1,58 €	
QF > 750	17,25 €	8,62 €	

## NAP

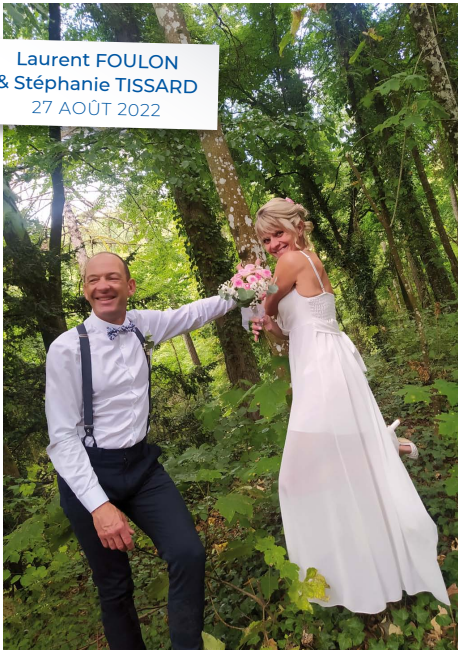
Tarif unique  
plombierois :  
0,50 €

Extérieurs :  
0,60 €

## ATELIERS & ACTIVITÉS

	ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE		ACTIVITÉS DIVERSES	SORTIES			
	Accès libre (hors Atelier multimédia)	Atelier multimédia		Avec droits d'entrée inf. ou égaux à 10 €	Avec droits d'entrée de 11 € à 15 €	Avec droits d'entrée de 16 € à 20 €	Avec droits d'entrée égaux ou sup. à 21€
Plombierois	Adulte 5,50 € le mois	Adulte 15,30 € le mois Demandeurs d'emploi : 7,60 €	Famille ou adulte 2,20 € / séance	Adulte 2,20 € / séance	Adulte 4,30 € / séance	Adulte 6,50 € / séance	Adulte 8,60 € / séance
				Enfant 1,60 € / séance	Enfant 2,20 € / séance	Enfant 3,20 € / séance	Enfant 4,30 € / séance
Extérieurs	Adulte 7,60 € le mois	Adulte 20,60 € le mois Demandeurs d'emploi : 11 €	Famille ou adulte 3,20 € / séance	Adulte 3,20 € / séance	Adulte 6,50 € / séance	Adulte 9,70 € / séance	Adulte 13 € / séance
				Enfant 1,70 € / séance	Enfant 3,20 € / séance	Enfant 4,30 € / séance	Enfant 6,50 € / séance

Laurent FOULON  
& Stéphanie TISSARD  
27 AOÛT 2022



# ÉTAT CIVIL

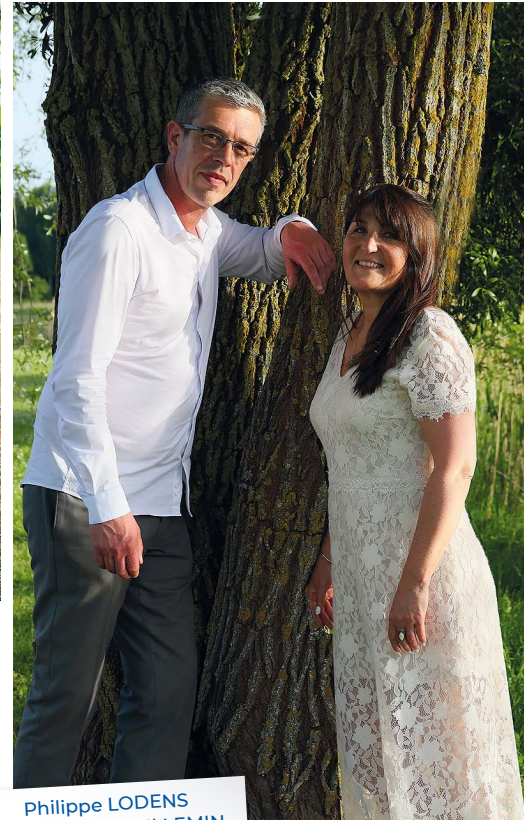
**Cette année, sur notre commune :**  
**24 naissances, 5 pacs, 9 mariages**  
**et 27 décès** (11 décès et 16 transcriptions).

Pierre GUILLEMINOT  
& Alison BAUDOIN  
30 JUILLET 2022



En vertu du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) qui encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union Européenne, seuls sont à présent publiés les noms et photos des personnes ayant donné leur consentement.

Aurélien MOUTTOU  
& Charlène BREDIN  
23 JUILLET 2022



Philippe LODENS  
& Frédérique GUILLEMIN  
14 MAI 2022



Tom LOGET  
& Alison ROSEROT  
20 AOÛT 2022





# EXPRESSION POLITIQUE

## MAJORITÉ

## OPPOSITION

### Plombières-lès-Dijon, une nouvelle équipe pour un village solidaire

Assurer la gestion quotidienne d'une commune et conduire ses missions de service public local est aujourd'hui plus que jamais un exercice particulièrement délicat.

En effet, dans un contexte où la population subit jusque dans sa vie quotidienne les répercussions des crises qui se succèdent sans répit depuis trois années maintenant et où la hausse des prix de l'énergie et des produits de première nécessité est une réalité qui impacte aussi les finances communales, il nous faut redoubler de vigilance et de persévérance.

Accompagnés par la Direction Générale des Finances Publiques, nous nous y attachons sans relâche afin de faire face aux **importantes baisses de dotations tout en maintenant les taux d'imposition communaux** ainsi qu'**un bon niveau d'investissement** pour garantir l'avenir, le dynamisme et l'attractivité de notre belle commune.

Les défis sont immenses dans un contexte que nous connaissons tous, mais ils le seront encore davantage lorsque la véritable ampleur des conséquences de la crise se fera connaître. Notre action quotidienne s'inscrit dans le respect de nos engagements de campagne :

- **Une gestion très rigoureuse de la dépense publique**, malgré **une baisse de 87% de la Dotation Générale de Fonctionnement** accordée par l'État entre 2014 (269 000 €) et 2022 (34 000 €). **L'encours de la dette par habitant est en constante diminution depuis notre arrivée en 2014** : 703 € pour un endettement de 2 052 000 € au 31 décembre 2014 alors qu'il n'est plus que de 385 € pour un solde d'endettement de 995 000 € au 31 décembre 2022.

- **La poursuite des projets structurants** : 183 logements ouverts à l'acquisition, un ensemble immobilier sur le site de l'ancien Maximarché, la réhabilitation de la Place du Pasquier, l'étude d'une résidence pour personnes dépendantes...

- **En matière de solidarité**, le Centre Social poursuit son programme soutenu nonobstant **des tarifs inférieurs à ceux appliqués dans d'autres communes de même taille**.

- Après la rue de Velars, la rue A.-Rémy et la Route de Dijon bénéficient de **travaux de sécurisation et d'embellissement**.

- La reprise d'**activités artistiques et culturelles** fait l'objet d'une attention particulière.

- Les **réunions publiques par quartiers** vont se poursuivre en 2023.

Cependant, d'aucuns considèrent qu'il est de bon ton d'agiter les peurs en tous genres pour tenter de cliver les concitoyens. Certes, il est facile de faire l'économie du principe de réalité lorsque nous ne sommes pas en responsabilité.

Il est facile d'être généreux avec l'argent public sans chercher à savoir qui doit payer... L'utilisateur ou l'administré ? Devrions-nous faire supporter à l'ensemble des Plombiérais la charge d'intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général ?

Il est facile de tenir des propos fantaisistes, totalement irrationnels dénotant une méconnaissance totale des règles de gestion d'une collectivité.

Animée par la volonté de s'inscrire dans la proximité pour être à l'écoute de tous, notre équipe porte l'ambition de **garantir une action équilibrée au bénéfice de l'ensemble des Plombiérais et des Plombiérais**. Notre détermination reste totale, alors, **ENSEMBLE, poursuivons notre action dans l'intérêt général !**

Votre Maire, Monique BAYARD

### Déjeuner à la cantine à Plombières va coûter cher... très cher aux familles !

La commune signe une convention avec la CAF afin de bénéficier de subventions de la part de la Caisse d'Allocations Familiales. En contrepartie, la commune doit pratiquer le taux d'effort et donc proposer des tarifs en fonction des revenus.

Si de nombreuses communes le font, c'est pour permettre aux familles d'avoir accès à la restauration scolaire en particulier pour les parents qui travaillent et qui ne peuvent venir récupérer leur enfant.

À partir de janvier, il en coûtera au minimum 3,16 € pour un repas et jusqu'à 7,40 €. Des tarifs trop élevés pour les familles les moins aisées et qui vont plomber un peu plus le porte-monnaie de toutes les autres : celles de la classe moyenne qui travaillent et n'ont pas le choix de laisser leur enfant à la cantine voient leur facture augmenter de 40% à 100% !

Un autre choix était possible. La commune peut prendre à sa charge une partie du coût du repas ce que font de nombreuses collectivités. Mais la majorité actuelle préfère laisser croire qu'elle n'a pas le choix et surtout utilise un discours de division en mettant dos à dos les anciens aux petites retraites et les plus jeunes en affirmant « *On ne peut pas répercuter les difficultés de quelques-uns sur nos anciens* ».

Discours populiste qui veut flatter un électorat en laissant croire que si la commune investit pour les familles et les plus jeunes, elle doit laisser de côté les plus anciens. Soutenir le pouvoir d'achat des familles de Plombières ce n'est pas faire baisser celui de nos aînés !

La mairie ferait bien de se préoccuper de l'implantation d'un supermarché qui doit arriver « *prochainement* » nous disait la pancarte en mars 2020, au moment des élections et qui, depuis, tombe en lambeaux sans que le premier coup de pelle n'ait vu le jour.

Mais les familles ne semblent pas être les citoyens qui intéressent la commune qui vient de voter – sans qu'aucun débat n'ait été organisé – le retour de l'école sur 4 jours, alors même que le tarif du périscolaire explose de la même façon que la cantine ! Espérons que les diverses réclamations faites par les familles seront entendues...

Plutôt que d'opposer les uns aux autres, la municipalité devrait s'occuper de l'installation de commerces et de parkings qui ne ressemblent pas à des terrains vagues et ferait bien de réfléchir au stationnement qui va poser problème avec l'arrivée de nouveaux habitants.

Pourquoi les communes environnantes réussissent-elles à faire briller des décorations à Noël, à faire des travaux d'envergure, à dynamiser la vie de village sans faire payer aux familles les hausses des coûts auxquelles tout le monde est confronté ?

La commune brade son patrimoine, fait peser sur les familles les augmentations des coûts : est-ce cela bien gérer un budget ?

Céline Maglica, Vincent Naudion, Myriam Heydel, Gérald Moreau, Charlotte Bonge

# Plombières-lès-Dijon

Station nature et de loisirs aux portes de la ville



## MAIRIE DE PLOMBIÈRES- LÈS-DIJON

### COORDONNÉES

Mairie de Plombières-lès-Dijon  
Place de l'Hôtel de Ville  
21370 Plombières-lès-Dijon

Tél. 03 80 43 52 36

Adresse électronique :  
mairie@plombieres-les-dijon.fr

Site internet :  
www.plombieres-les-dijon.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h à 17h30

Mardi : 14h à 17h30

Mercredi : 9h à 12h30

Jeudi : 9h à 12h30 / 14h à 17h30

Vendredi : 9h à 12h30

### NUMÉROS D'URGENCES

15 SAMU	17 POLICE SECOURS	18 SAPEURS POMPIERS
112 TOUTES URGENCES	119 ALLO ENFANCE EN DANGER	3919 VIOLENCES FEMMES INFO

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place de la Mairie  
Accès par la cour de la Mairie

Lundi : 9h à 12h

Mardi : 9h à 12h

Mercredi : 14h à 17h

Vendredi : 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h

## LES COMMERCES AMBULANTS

### Mercredi

- De 15h à 19h : poissonnier, devant l'Hôtel de Ville
- Soir : "Wonder Food" (food-truck), rue du Château d'eau

### Jeudi

- Soir : M. Chapuis (pizzas), rue du Château d'eau

### Vendredi

- Soir : "Street Daddy Food" (food-truck et poulets rôtis), rue du Château d'eau

### Samedi

- "La Tour de Pizz" (pizzas), rue du Château d'eau

### Dimanche

- Matin : "Le Triangle Vert", (fleuriste), place de la Mairie
- Soir : "Boly Truck" (food-truck indien), rue du Château d'eau

## 8 AVRIL

Parc du château  
**Chasse aux œufs**

## 8 MAI

Place de la Mairie  
**78<sup>e</sup> anniversaire  
de la Victoire du 8 mai 1945**

## 27 MAI

**70 ans du Foyer rural**

## 23 JUIN

18h30, place du Pasquier  
**Fête de la musique**

## 13 JUILLET

21 h, au Pasquier  
**Retraite aux flambeaux  
Feu d'artifice**

Complexe sportif  
**Soirée dansante**

## 14 JUILLET

Place de la Mairie  
**Célébration  
de la Fête nationale  
Fête dans le parc  
avec Inter Société**

## 27 AOÛT

14h, au jardin public  
**Saint-Fiacre**

## 10 SEPTEMBRE

Place de la Mairie  
**Commémoration  
de la Libération  
de Plombières-lès-Dijon**

## 4 NOVEMBRE

Salle des fêtes Eugène-Vadot  
**Saint-Hubert**

## 11 NOVEMBRE

Place de la Mairie  
**Commémoration  
de l'Armistice  
du 11 novembre 1918**

## 24 DÉCEMBRE

17h, place de la Mairie  
**Descente du Père Noël**